



Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire

Observatoire de la jeunesse et des politiques de jeunesse

INJEPR-2012/01

« Youth empowerment » dans l'espace euroméditerranéen

RAPPORT D'ÉTUDE– VERSION COURTE

Janvier 2012

Jean-Claude Richez

Francine Labadie

Chantal de Linares

Commanditaire

SALTO-YOUTH EuroMed

Pour citer ce rapport : Jean-Claude Richez, Francine Labadie, Chantal de Linares, « *Youth empowerment* » dans *l'espace euroméditerranéen*, Rapport d'étude, INJEP, Paris, janvier 2012.

Contexte de l'étude

Étude commanditée par le Centre de ressources Salto Youth Euromed à travers un appel à auteurs pour une contribution autour du thème « Empower youth in Euromed ». Elle a été réalisée en réponse à cet appel d'offre passé en mars 2011 :

« Today it's a crucial moment for YOUTH all around the Basin of Mediterranean Sea: the social and demographic situations, the economical crisis, the need of new perspectives are aiming new changes and life path of the Mediterranean young people.

The situation of Youth is changing and facing new social and political situation.

The Youth Policy at European level is, also, moving and open new interesting perspective for the coming future. The field of Youth Policy within Meda countries is living strong changes and the role of young people is more and more relevant in the society.

This study would like to contribute to the overall reflection about Youth in Euro-Med and to provide some new keys for reading the ongoing situation. The specific focus of this study should be an overview about the ongoing tools for supporting the empowering of Youth in EuroMed with some samples of study cases and good practises as in Education, in Employability, Non Formal Education and so on. The study should analysis the situation of youth in Europe and in Meda countries providing some main figures and good practises for both areas. »

Comité de suivi

Bernard Abrignani, directeur projet CATSAM (Centre d'assistance technique et stratégique aux agences méditerranéennes), coordonnateur du Centre de ressources Salto Youth Euromed.

Federica Demicheli, chargée de mission au Centre Salto Youth Euromed.

Méthodologie et problématique

Cette étude repose à la fois sur un examen critique de la notion de « youth empowerment », sur une analyse des différents documents programmatiques concernant la jeunesse émanant aussi bien de la Commission européenne que d'organisations internationales, d'ONG et de programmes étatiques, et sur une synthèse des connaissances actuelles concernant les transformations des sociétés de la rive sud de la Méditerranée.

C'est une tentative d'aborder la question de la jeunesse dans le Printemps arabe, dans un cadre conceptuel commun à l'ensemble de l'espace euroméditerranéen, sans réduction des spécificités propres aux deux rives de la Méditerranée.

Résumé

L'étude revient d'abord sur la notion même d'empowerment et ses grandes variations lexicales d'autant plus complexes quand on essaie de la traduire dans une autre langue que l'anglais. Y est soulignée l'oscillation permanente du mot entre une acception individualiste mettant l'accent sur la responsabilisation individuelle et une approche plus globale de participation au pouvoir sous une forme ou sous une autre. Dans une première partie, l'étude s'attache à la place de l'empowerment dans les axes programmatiques de la Commission européenne mais aussi des autres acteurs internationaux dont les ONG et les organisations et États de la rive sud de la Méditerranée. Ces politiques sont ensuite replacées dans le contexte de profonde transformation des sociétés méditerranéennes de la rive sud, marquées par les nouveaux développements d'un processus d'individualisation mais aussi par la chute du taux de fécondité, le recul de l'analphabétisme et un taux extrêmement fort de chômage qui touche très fortement les plus jeunes. Ce processus d'individualisation se combine avec l'émergence d'une société civile aux traits profondément originaux et dominés par les approches sociales. C'est dans ce contexte que doit être replacé le Printemps arabe mais aussi le recours aux technologies de l'information et de la communication. Dans une deuxième partie sont abordés les « enjeux et moyens d'action : leviers et points d'appui » d'une politique euroméditerranéenne – éducation et accès à l'emploi – mais aussi leviers pour l'émancipation des jeunes, leur intégration sociale et le développement de la citoyenneté.

Mots clés

SALTO YOUTH, ENGAGEMENT, CITOYENNETÉ, PARTICIPATION POLITIQUE, EUROPE, POLITIQUE PUBLIQUE, POLITIQUE PUBLIQUE EUROPÉENNE, PAYS MÉDITERRANÉEN, RÉVOLUTION, ÉMANCIPATION

Équipe de recherche

Jean-Claude Richez est coordonnateur de la mission observation et évaluation, et chargé d'études et de recherche « Politiques européennes de jeunesse » à l'INJEP, membre du comité scientifique de « Jeunes et société en France et autour de la Méditerranée » (CEREQ, LEST/CNRS, INJEP).

Champs de recherche : histoire de l'éducation populaire et du temps libre ; politiques publiques et locales de jeunesse, engagement et participation des jeunes. Coordination et rédaction de l'introduction de numéros thématiques de la revue trimestrielle *Agora débats/ jeunesse* (L'Harmattan/INJEP) : « Les politiques locales de jeunesse » (n° 43, 2007) ; « Actualité de l'éducation populaire » (n° 44, 2007). Direction de l'ouvrage : *Villes éducatrices et éducation populaire*, INJEP, coll. « Colloques et séminaires », 2006.

Francine Labadie est chef de projet Observatoire de la jeunesse et des politiques de jeunesse et chargée d'études et de recherche « Connaissance des politiques de jeunesse en Europe et des politiques communautaires/européanisation des questions de jeunesse » à l'INJEP.

Champs de recherche : politiques de jeunesse, politiques culturelles, autonomie de la jeunesse. Auteure ou coauteure de : *Pour une autonomie responsable et solidaire : rapport au Premier ministre*, rapporteur, Jean-Baptiste de Foucauld, Nicole Roth, Commission nationale pour l'autonomie des jeunes, La Documentation française, 2002 ; *Pour une approche globale du temps de l'enfant*, rapporteur général, comité d'évaluation et de suivi des aménagements des rythmes de l'enfant, La Documentation française, 1999 ; *Jeunesse, le devoir d'avenir*, rapporteur, commission Jeunes et politiques publiques, présidée par Dominique Charvet, La Documentation française, 2001.

Chantal de Linares, sociologue, a été chargée d'étude et de recherche à l'INJEP de 2004 à 2010, et rédactrice en chef de la revue *Agora débats/jeunesses* de 2004 à 2010.

Elle est l'auteure notamment en collaboration avec Valérie Becquet de : *Quand les jeunes s'engagent. Entre expérimentations et constructions identitaires*, L'Harmattan/INJEP, coll. « Débats Jeunesses », 2005 ; *Une meilleure connaissance de la jeunesse, consultation européenne*, rapport à l'attention de la Commission européenne, remis au ministère de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche, décembre 2003.

SOMMAIRE

Introduction.....	7
PARTIE 1. « YOUTH EMPOWERMENT » COMME PROGRAMME ET NOUVEAUX CADRES SOCIAUX.....	11
« Youth empowerment » et politiques publiques.....	11
« Jeunesse en action » et « EuroMed Jeunesse IV ».....	12
La Banque mondiale, les ONG et les politiques libérales.....	12
• La Banque mondiale.....	12
• Les ONG et les programmes bilatéraux.....	14
Déclinaisons régionales et nationales.....	15
• La Ligue arabe.....	15
• Les États du Golfe.....	15
• Les États nationaux de la région.....	16
Mutations des sociétés arabes, nouveaux enjeux politiques et empowerment.....	16
La transformation des cadres sociaux.....	16
• La chute des taux de fécondité.....	17
• Le recul de l'analphabétisme.....	18
• Emploi et migration.....	18
Le processus d'individualisation en question.....	20
• Nord/Sud, des situations différenciées.....	20
• Religion et nationalité.....	21
• Famille et égalité homme/femme.....	22
Le développement de la société civile.....	23
• Société civile et démocratie.....	23
• Le Printemps arabe, une révolution 2.0 ?	24
• Les technologies de l'information et de la communication.....	25
La vie associative.....	26
Les caractéristiques de la vie associative.....	26
• La prépondérance du social.....	27
• Des libertés associatives limitées.....	27
• Le pôle social et le pôle citoyen.....	27
La place des jeunes dans les associations.....	28
• En Égypte.....	28
• En Tunisie.....	28
• Au Maroc.....	29
PARTIE 2. ENJEUX ET MOYENS D'ACTION : LEVIERS ET POINTS D'APPUI.....	31
Les points d'appui : éducation, accès à l'emploi.....	31
L'emploi et l'éducation.....	31
Le soutien à l'entrepreneuriat.....	32
• Les actions préconisées.....	33

Les leviers pour l'émancipation des jeunes. Acquérir la liberté individuelle, construire de nouveaux mondes communs.....	33
Les mobilités des jeunes.....	33
• Les actions préconisées.....	34
L'interculturalité.....	34
• Les actions préconisées.....	35
La promotion des jeunes filles et des jeunes femmes.....	35
• Les actions préconisées.....	36
Les leviers pour l'intégration sociale : conforter la place des jeunes dans la société.....	36
Le soutien aux associations de jeunes et mouvements de jeunesse.....	36
• Les actions préconisées.....	36
La formation de jeunes leaders.....	37
• Les actions préconisées.....	37
La formation de professionnels de jeunesse.....	37
• Les actions préconisées.....	38
Les leviers pour la citoyenneté : développer les logiques citoyennes.....	38
L'éducation à la citoyenneté, citoyenneté active et soutien à l'engagement volontaire des jeunes.....	38
• Les actions préconisées.....	39
Encourager la participation des jeunes et le soutien aux initiatives ou la participation par l'action....	40
• Les actions préconisées.....	40
Conclusion.....	41
Bibliographie sommaire.....	43

Introduction

Au moment où nous nous engageons dans cette étude, dont le principe avait été arrêté au début de l'automne 2010, le Printemps arabe, le mouvement des Indignés en Espagne, l'agitation récurrente en Grèce, les émeutes urbaines en Angleterre, précédées quelques mois plus tôt par un soulèvement étudiant, occupaient une place importante dans l'actualité. Les jeunes en ont parfois été à l'initiative et ils y ont toujours participé massivement en donnant parfois le la. Des similitudes dans les modes de mobilisation, d'organisation, dans les revendications nous ont incités dans un premier temps à tenter de comprendre ce qui pouvait rassembler les jeunes de la rive sud et de la rive nord de la Méditerranée. Mais ces mouvements se sont inscrits dans des réalités régionales différentes, et la comparaison systématique, si pertinente fût-elle au regard de l'actualité, exigeait de développer des temps d'analyse et des outils spécifiques dont nous ne disposions pas dans les délais impartis. C'est pourquoi nous avons porté notre attention avant tout sur la rive sud de la Méditerranée, réservant les éléments de comparaison pour insister sur les différenciations à l'œuvre au sein de ces jeunesse, mais aussi pour faire émerger ce qui leur peut être commun en particulier par rapport à l'actualité. Cette actualité commune oblige à analyser le cadre conceptuel dans lequel sont pensées les politiques de jeunesse en Europe et de l'Europe, et notamment le terme « youth empowerment ». Nous sommes plus particulièrement attachés aux documents émanant de la Commission européenne et de ses programmes jeunesse conformément à la commande qui nous a été faite. Mais il nous a cependant semblé nécessaire pour bien les comprendre de les replacer dans un cadre plus général.

De façon « impertinente » mais nécessaire, nous pouvons nous interroger sur le fait que de longue date l'on a souhaité une jeunesse « *empowered* » et que celle-ci brutalement fait irruption et revendique sinon le pouvoir au moins d'y avoir part. Les finalités affichées des programmes européens et d'EuroMed autour de l'« *empowering* » ont-elles pu contribuer ou non à ces mobilisations ? Et est-il possible d'intégrer aujourd'hui pour penser ces politiques d'« *empowerment* » certains enseignements de ces événements ?

Nous voudrions ici nous attacher à répondre à ces questions en rappelant d'abord la place de l'empowerment dans les axes programmatiques de la Commission européenne, en précisant les éléments de contexte dans lequel ces mouvements s'inscrivent, en s'interrogeant sur le rôle du processus d'individualisation inséparable de la question de l'empowerment. Nous examinerons les différents leviers sur lesquels pourraient s'appuyer ces politiques d'empowerment des jeunes. C'est d'ailleurs bien ce à quoi nous invite la Commission européenne qui, réagissant à cette nouvelle donne¹

¹ Ajoutons pour mémoire que ce « contexte nouveau » s'inscrit dans une histoire. Il a toute une série de précédents. Nous ne retiendrons que les plus récents. Ils sont autant de témoignages du développement d'une société civile dans les pays de la rive

reconnaissait que « la transformation radicale du paysage politique » exigeait « un saut qualitatif » et appelait à fonder sur l'attachement à des valeurs communes un « partenariat pour la démocratie et une prospérité partagée² ». La question de l'empowerment s'inscrit naturellement dans cette logique de coopération, la reconnaissance des jeunes et une meilleure prise en compte de leurs aspirations démocratiques. Encore faut-il s'entendre sur ce que l'on comprend par « empowerment ».

En effet, on peut relever de grandes variations autour du terme « empowerment », un terme anglo-saxon à peu près intraduisible dans d'autres langues. En allemand nous trouvons « *Ermächtigung* », en espagnol « *empoderamiento* », en portugais d'« *empoderamento* » et en italien « *potenziamento* ». Si nous entrons dans le détail cependant rien n'est très clair. En italien, certes la traduction littérale est « *potenziamento* » mais, dans son usage en politique, on ne le traduit pas. En arabe, « empowerment » se traduit littéralement par « soutenir les compétences », mais, comme en italien, on utilise en général le mot anglais. En français domine la plus grande incertitude. Les dictionnaires oscillent entre « autorisation », « responsabilisation », « autonomisation ». Le mot couvre donc un champ lexical très large. Derrière les mots et le flou autour du sens de ce terme un danger : appliquer une grille de lecture qui nous est propre à nous Européens en oubliant de la relativiser quand on l'applique à la conjoncture spécifique et aux réalités nationales très différentes de la rive sud de la Méditerranée. Il y a nécessité « de partir de la conjoncture spécifique des pays concernés, de la configuration des rapports entre les États et les institutions internationales de l'autre³ ». L'empowerment, plus que tout autre terme, ne peut être déconnecté du contexte dans lequel il est employé.

Le tableau suivant (tableau 1) illustre quelques variations d'usages dans plusieurs domaines où « empowerment » a été ou est particulièrement usité.

sud de la Méditerranée, dans le cadre de régimes autoritaires souvent sclérosés et monopolisant les richesses. Citons pour mémoire le mouvement Kefaya (« Ça suffit ») en Égypte en 2004, suivi des grèves de 2007, la révolte du « peuple des mines » en Tunisie en 2008, le printemps noir kabyle et les soulèvements populaires en Algérie en 2001 et les émeutes de janvier 2003.

² Texte préparatoire au sommet européen extraordinaire du 11 mars 2011 sur la Libye rapporté dans HENRY J.-R., « L'Europe et la Méditerranée, un défi humain », *Projet*, mars 2011, n° 322, p. 14.

³ LONGUENESSE É., « Ben Nefissa, Sarah, Pouvoirs et associations dans le monde arabe, CNRS éditions, 2002 », *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, juin 2004, n°s 103-104 (en ligne).

Tableau 1. Empowerment : quelques variations d'usage

Domaines	Significations
Management ⁴	Lisibilité dans les processus de production Marges de manœuvre Légitimité à mener une action Capacité à agir collectivement, solidarité et/ou approche individuelle
Politiques sociales (femmes, santé, travail social ⁵ , développement local) et politiques de jeunesse	Pouvoir d'agir, capacité d'agir, appropriation du pouvoir, acteur de soi
ONG, organisations et agences internationales	Autonomie, participation, développement local
Documents européens ⁶	Mobiliser
UNICEF Turquie ⁷	Protéger la jeunesse contre les risques entraînés par l'urbanisation, les transformations sociales rapides et garantir aux jeunes l'acquisition de compétences nécessaires

À travers toutes ces variations, le champ lexical d'« empowerment » apparaît comme particulièrement ouvert. En ce qui concerne les politiques de jeunesse, il tend à recouvrir presque tous les domaines. Ceci apparaît clairement par exemple dans les propositions avancées par l'UNICEF Turquie. Le vocable « empowerment » : « setting a youth empowerment strategy and mechanism » (« développer stratégie et mécanisme d'empowerment pour la jeunesse ») est confondu avec « youth empowerment » et « National Youth Strategy » (« stratégie nationale jeunesse »). Le document dans son contenu déclare la nécessité de protéger la jeunesse contre les risques provoqués par l'urbanisation, les transformations sociales rapides et de leur garantir l'acquisition des compétences nécessaires⁸.

Nous retiendrons que le terme « empowerment » oscille entre deux pôles de significations :

- un pôle qui peut s'inscrire dans une des dimensions les plus individualistes du libéralisme : la responsabilisation, l'acquisition de compétences propres à diriger, la capacité à maîtriser sa vie ;
- un autre, marqué par la sémantique de l'aspiration démocratique : se sentir partie prenante de, s'émanciper collectivement et individuellement grâce à un pouvoir partagé, être capable de se mobiliser pour une cause partagée.

De ce champ de variations ressort bien la tension dans ce qui est attendu de la jeunesse à travers ce terme : responsabilisation individuelle et/ou émancipation collective.

⁴ NINACS W. A., *Empowerment et intervention. Développement de la capacité d'agir et solidarité*, Presses de l'Université de Laval, Laval, 2008.

⁵ Un colloque consacré à cette question à la fin des années 1990 regroupant des spécialistes du travail social tirait le bilan suivant de leurs échanges : « Certains ont renoncé à traduire ce terme et l'utilisent tel quel : en revanche, d'autres se sont acharnés à trouver une traduction qui leur convienne. Les suggestions furent nombreuses : pouvoir d'agir ou capacité d'agir (Le Bossé), appropriation du pouvoir (Rondeau), acteur de soi (Ferrand-Bechmann). D'autres, dont Lucie Fréchette, l'ont relié à des pratiques apparentées comme la conscientisation, l'éducation populaire, la participation, l'approche structurelle, la prise en charge, l'alternative sociale, la transformation sociale, l'organisation communautaire. » DESLAURIERS J.-P., « Réflexions sur le colloque Travail social et empowerment à l'aube du XXI^e siècle », *Nouvelles Pratiques sociales*, vol. 8 n° 1, pp. 263-267 et *ibid.* vol. 12, n° 2, pp. 165-169.

⁶ « Investing and empowering in youth », Commission de la Communauté européenne, Bruxelles (Belgique), 27/04/2009, <http://goo.gl/lqusc>

⁷ « Youth empowerment and protection », UNICEF Turquie, www.unicef.org.tr

⁸ *Ibid.*

Si nous revenons sur les événements récents qui ont secoué les rives sud et orientales de la Méditerranée, comme le continent européen, tous ces mouvements ont bien mis en œuvre des logiques d'empowerment.

PARTIE 1. « YOUTH EMPOWERMENT » COMME PROGRAMME ET NOUVEAUX CADRES SOCIAUX

Les politiques publiques de jeunesse de l’Euroméditerranée s’inscrivent dans des problématiques actuelles de l’empowerment signant un enrichissement de leur référentiel puisqu’elles avaient pour principale priorité la participation. Si les politiques d’empowerment incluent la participation, elles vont bien au-delà ; elles prennent en compte l’inclusion sociale et la solidarité, l’accès à l’emploi, l’éducation et la mobilité ; il convient donc d’examiner les programmes qui les nourrissent, qu’il s’agisse des axes de l’Union européenne, de la Banque mondiale et des organismes internationaux, ou des États dans la région. On verra que ces programmes peuvent entrer en résonance avec les mutations à l’œuvre dans les sociétés arabes en voie de modernisation grâce aux progrès de l’alphabétisation, des évolutions démographiques importantes et un effondrement des structures d’autorité traditionnelle comme le soulignent Youssef Courbage et Emmanuel Todd⁹. Ces progrès ne doivent pas masquer qu’il s’agit d’une crise de transition. Et la réussite de ces politiques suppose certaines conditions. Apporter un soutien au processus d’individualisation à l’instar des sociétés européennes malgré l’attachement de nombreux jeunes de la région aux valeurs traditionnelles en conflit avec leurs aspirations à des formes d’émancipation est essentiel. Développer la société civile aussi en utilisant des moyens différents au service d’un objectif, favoriser un espace public de débat et de prise de responsabilité ; cela passe par la prise en compte et la démocratisation des usages des nouvelles technologies qui ont joué un rôle important lors du Printemps arabe, mais surtout par l’attention portée à la vie associative qui devrait représenter de vraies chances de liberté d’expression, d’initiatives et de vie démocratique. Tels sont les enjeux qui ne peuvent être ni ignorés ni contournés.

« Youth empowerment » et politiques publiques

Les problématiques actuelles d’empowerment sont centrées sur l’inclusion sociale, l’accès à l’emploi, l’éducation et la mobilité ; elles correspondent à une approche plus globale, à un investissement sur la jeunesse. On assiste là à un enrichissement du référentiel européen des politiques publiques de jeunes. Pour l’Union européenne aujourd’hui il s’agit de développer une stratégie pour « investir dans la jeunesse et la mobiliser ». Il s’agit de « mettre en place plus de moyens dans les politiques de jeunesse qui affectent leur vie quotidienne et améliorent leur bien-être » et « promouvoir le potentiel des jeunes Européens pour le renouvellement de la société et contribuer aux valeurs et objectifs de l’Europe¹⁰ ». Dans ce sens, l’Union européenne a développé les programmes « Jeunesse en action », action 3 et « EuroMed Jeunesse IV ». La politique jeunesse est déclinée autour de trois grands axes :

⁹ COURBAGE Y., TODD E., *Le rendez-vous des civilisations*, Le Seuil, coll. « La République des idées », Paris, 2007.

¹⁰ « Youth: investing and Empowering », résolution du 27 novembre 2009 des 27 ministres de la Jeunesse de l’Union européenne, Commission de la Communauté européenne. Pour une stratégie de l’Union sur 2010-2018.

- encourager la solidarité (à travers le volontariat, l'inclusion sociale et la mondialisation des politiques jeunesse) ;
- développer des opportunités pour les jeunes (à travers l'éducation, l'emploi et l'entrepreneuriat) ;
- améliorer les conditions de participation ainsi que l'accès aux activités sportives et culturelles.

« Jeunesse en action » et « EuroMed Jeunesse IV »

Dans les programmes « Jeunesse en action », action 3 et « EuroMed Jeunesse IV¹¹ », sont privilégiés : le dialogue interculturel, un élément important d'une politique d'empowerment, et le volontariat de façon plus récente. Celui-ci est considéré comme offrant des opportunités appréciables aux jeunes de devenir des citoyens actifs et responsables dans leur société grâce à la participation. Le volontariat est également pris en compte comme permettant de développer des possibilités de s'éduquer dans un cadre informel (spontané et individuel) et non formel (organisé et structuré), de s'intégrer. En ce sens, le volontariat est développé « comme un moyen de compléter les qualifications et compétences professionnelles d'un jeune, son employabilité, son sens de la solidarité et d'encourager une citoyenneté active¹² », selon le « Youth Partnership » entre la Commission européenne et le Conseil de l'Europe.

L'Union européenne intervient également dans le champ de la jeunesse dans les pays autour de la Méditerranée à travers la fondation Anna Lindh, « fondation euroméditerranéenne pour le dialogue entre les cultures », instituée par l'Union européenne et les pays de la région. Parmi ses sept axes prioritaires d'action figurent l'éducation et la jeunesse. Ce volet comprend notamment l'objectif de « soutenir des initiatives et des projets menés par des jeunes à l'échelle régionale, et coordonner les efforts avec des acteurs régionaux clés travaillant dans le domaine de la jeunesse et de l'apprentissage interculturel¹³ ».

La Banque mondiale, les ONG et les politiques bilatérales

La Banque mondiale

La Banque mondiale, depuis quelques années, a fortement investi les problématiques jeunesse dans sa réflexion sur les pays du Maghreb et du Machrek. C'est l'une de ses priorités et l'un de ses axes stratégiques. Sa réflexion s'inscrit bien dans les axes relevés plus haut de l'empowerment, à la fois autour du développement des capacités des jeunes à agir pour construire leur avenir et autour d'une prise en compte des jeunes comme acteurs de la collectivité. Les enjeux sont clairement définis dans

¹¹ Pour une mise en perspective globale de la coopération euroméditerranéenne voir RHATTAT R., « La politique européenne de voisinage dans les pays de l'aire méditerranéenne », Bruylant, Belgique (Bruxelles), 2011. Thèse, Grenoble 2009.

¹² « The Challenge of volunteering for young people in MEDA countries: stages for a future wave of cooperation », Youth Partnership, Strasbourg, juillet 2011, n° 17, pp. 8-11.

¹³ www.euromedalex.org/fr/fields/education-jeunesse

un document publié par la Banque mondiale en 2007¹⁴. Ce document se présente comme « une tentative première afin d'évaluer la situation et de faire de l'investissement dans les jeunes une priorité systématique de développement régional¹⁵ ». Il préconise la mise en œuvre d'une « politique inclusive et multisectorielle pour les jeunes¹⁶ ».

La Banque mondiale, dans ses différents documents¹⁷, met d'abord, à juste titre, l'accent sur l'importance de répondre aux problèmes de la transition vers l'âge adulte à travers l'accès à l'emploi et une participation active dans la société. En matière d'emploi, elle insiste sur le manque d'emploi proposé aux nouveaux entrants, le caractère inadéquat des qualifications, l'inadéquation des services de l'emploi et les difficultés que rencontrent les jeunes pour accéder au crédit dans le cadre de démarches entrepreneuriales.

La Banque mondiale insiste également sur la participation des jeunes et sur le fait que la mise en place « d'activités organisées de jeunesse en dehors de l'éducation formelle permet de développer des fortes compétences de vie ». Elle « constate surtout l'absence d'espaces (physiquement et institutionnellement) pour développer les activités de loisir et de participation » et l'importance « des barrières culturelles à la participation des jeunes femmes (et le manque d'espaces disponibles) », ainsi que « la voix et la présence limitées de la jeunesse dans les instances décisionnaires y compris ceux qui sont au service de la jeunesse »¹⁸.

Dans cette logique la Conférence de Marseille d'avril 2010¹⁹ organisée par la Banque mondiale, conclut : « Ne pas investir dans la jeunesse maintenant signifiera des investissements substantiels pour l'avenir, en particulier en ne créant pas pour eux les emplois nécessaires, rendra la jeunesse plus vulnérable au risque qu'elle soit marginalisée et partiellement sujette à des phénomènes sociaux négatifs. » Le Printemps arabe a déferlé depuis. Relève-t-il de ce qui était alors attendu²⁰ ? La Middle East Youth Initiative²¹ vient s'inscrire tout à fait dans ces logiques comme ses opérations « Shabab » (« jeune » en arabe) et « Silatech » (« votre connexion » en arabe)²².

D'autres organismes internationaux sont également présents et en particulier les Nations unies à travers ses différents programmes et plus particulièrement ceux de l'UNICEF, du PNUD ou de l'UNESCO.

¹⁴ « Les jeunes : un atout sous-estimé. Vers un nouvel ordre du jour pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord », La Banque mondiale, Washington DC (États-Unis), septembre 2007.

¹⁵ *Ibid.*, p. I.

¹⁶ *Ibid.*, p. IV.

¹⁷ notamment *supra*.

¹⁸ LA CAVA G., « Young People in Arab Countries: Promoting, Opportunities and Participation, an overview », Centre de Marseille pour l'intégration en Méditerranée, Banque mondiale, conférence à Marseille, 28-30/4/2010 (initiative conjointe du Centre de Marseille pour l'intégration en Méditerranée, de la Banque mondiale et de l'Agence française pour le développement), <http://web.worldbank.org>

¹⁹ *Ibid.*

²⁰ *Ibid.*

²¹ Lancée en 2008 par la fondation de l'ancien directeur de la Banque mondiale James Wolfensohn et de la Dubai School of Government.

²² www.shababinclusion.org

Les ONG et les programmes bilatéraux

Les ONG et les fondations en général, et les ONG et les fondations nord-américaines en particulier, jouent, nous l'avons déjà noté, un rôle essentiel à l'échelon international dans la promotion de la notion et des programmes de youth empowerment. La problématique d'empowerment a d'abord été développée dans le cadre de programmes de développement local ou encore d'émancipation des femmes ou plus exactement, pour reprendre la traduction française la plus généralement retenue dans ce champ, « d'amélioration de la présence des femmes ». Parmi les ONG ou fondations nord-américaines très présentes dans la région, citons l'institut Beyster qui développe des programmes centrés sur le soutien à la société civile et les problématiques de leadership et d'entrepreneuriat²³, la fondation Wolfensohn Center for Development at Brookings. Relevons également la forte présence dans le financement d'actions en direction de la jeunesse d'entreprises comme Google (Anita Borg Memorial Scholarship notamment) ou Microsoft. Cependant, toutes les ONG intervenant dans la région et le champ de la jeunesse ne sont pas nécessairement nord-américaines. Notons pour mémoire quelques initiatives remarquables, sans prétendre à l'exhaustivité, soit d'origine étatique, soit portées par des ONG du Japon, du Danemark, de l'Allemagne, etc. Les trois grandes fondations allemandes liées aux grands partis politiques de la République fédérale sont tout particulièrement présentes : Konrad Adenauer pour la CDU, Friedrich Ebert pour le SPD et Heinrich Böll pour Les Verts.

Certains États interviennent également à travers des programmes bilatéraux et en particulier les États-Unis à travers l'USAID. L'Agence des États-Unis pour le développement international – son nom en français – est une agence gouvernementale américaine dédiée au développement avec pour objectif de « réduire la pauvreté, promouvoir la démocratie et la croissance économique, soulager les victimes des catastrophes naturelles²⁴... » L'USAID américaine est particulièrement présente à travers notamment une réflexion sur le renforcement de la société civile²⁵ ou encore The Middle East Partnership Initiative (MEPI) qui intervient dans le champ de la citoyenneté²⁶. L'organisme de coopération américain USAID développe un programme spécifique « Empowering Youth » dans la région sur les bases des considérations suivantes : « La jeunesse dans la région a besoin de compétences pratiques et de modèles et messages positifs. Ils ont aussi besoin d'opportunités pour orienter et participer dans leurs communautés et leur lieu de travail. À USAID, le but est "d'empower" les jeunes pour faire des choix constructifs. Ceci signifie qu'on leur donne les outils, le soutien et les opportunités dont ils ont besoin pour construire un futur solide au monde d'aujourd'hui. C'est pourquoi dans son travail en direction de la jeunesse [il] insiste sur le leadership. La cible est l'intégration (inclusion) et

²³ L'institut Beyster créé en 2002 est géré par le département management de l'université de Californie, anciennement Foundation for Enterprise Development (1896), www.beysterinstitute.org ; le Maroc accueillera le siège de l'institut du leadership de la MENA, www.tanmia.ma

²⁴ Voir l'article « Agence des États-Unis pour le développement international », fr.wikipedia.org

²⁵ Voir par exemple « How can the US and International ».

²⁶ <http://mepi.state.gov/about-us.html>

l'empowerment afin que chacun ait un rôle à jouer et que chacun puisse s'orienter à partir d'une place différente²⁷. »

Déclinaisons régionales et nationales

La Ligue arabe

Des programmes d'empowerment des jeunes sont également portés par des organisations ou des États de la rive sud de la Méditerranée. À partir de 2005, la Ligue arabe, sur la base du rapport de 2005, a cherché à impulser des politiques nationales de jeunesse. La création de conseils nationaux de la jeunesse ont été encouragés avec des succès divers. Un parlement arabe des enfants a été créé ainsi qu'un forum arabe de la jeunesse qui semble cependant avoir été surtout une vitrine pour les régimes alors au pouvoir²⁸. Le 5^e forum, réuni du 27 février au 1^{er} mars 2010 à Alexandrie, inscrivait à son ordre du jour la question de l'« autonomisation économique des jeunes²⁹ ».

Les États du Golfe

Les pays du Golfe, en particulier le Qatar et les Émirats arabes unis, sont de longue date très présents dans les pays des rives sud et orientales de la Méditerranée et ont développé de façon systématique des politiques de solidarité arabe. Pour mémoire, les Émirats consacrent, depuis 1983, 3,5 % de leur PIB à cette aide³⁰. Dans les années récentes, leur investissement s'est encore renforcé³¹. Dans le champ de la jeunesse et des politiques jeunesse, l'influence du Qatar s'est exercée tout au long des mouvements récents à travers la chaîne satellitaire Al Jazeera³². Les Émirats possèdent un impact sur les politiques jeunesse à travers des programmes portés notamment par la Dubai School of Government qui se veut une sorte d'ENA pour le monde arabe.

Dans ce champ apparaissent aussi aujourd'hui des réseaux soutenus par les États du Golfe. C'est par exemple le cas du Young Arab Leader, financé notamment par le Dubai International Financial Center, la Gulf Finance House, Tatweer (Dubai Holding), etc. Ce réseau a pour but de favoriser la rencontre de jeunes qui ont réussi dans leur entreprise et considère que « nulle part le potentiel d'empowerment n'est aussi apparent qu'à travers les énergies créatrices développées par l'entrepreneuriat³³ » : un exemple donc d'approche strictement individualiste de l'empowerment inscrite dans des logiques très libérales.

²⁷ « Empowering Youth », USAID Middle East, www.usaid.gov/omep/programs/empr.html

²⁸ Voir par exemple le compte rendu de la séance de clôture du forum tenu à Tunis, « Clôture du forum de la jeunesse arabe à Tunis. Admiration libanaise pour l'approche tunisienne », *La Presse*, 5 /7/2010.

²⁹ « 5^e Forum de la jeunesse arabe à la BA », Détails d'actualité, Bibliotheca Alexandrina, 24/1/2010, www.bibalex.org

³⁰ Voir l'article « Les Émirats arabes unis », fr.wikipedia.org

³¹ Khaleej Times Online, 30/06/2010 et Foreign Affairs, 28/09/2011.

³² Lamoum O., *Al Jazeera, miroir rebelle et ambigu du monde arabe*, La Découverte, Paris, 2004 ; plus récent TALON C. G., *Al-Jazeera, liberté d'expression et pétromonarchie*, Presses universitaires de France, Paris, 2011.

³³ <http://yaleaders.org/yaleaders2010/program.html>

Les États nationaux de la région

Au niveau de l'ensemble de la région une étude menée en 2004-2005, à l'initiative du secrétariat du conseil international sur les politiques nationales jeunesse financées par l'agence allemande de coopération technique GTZ, soulignait que « peu de progrès ont été constatés dans la région arabe », que « le conseil des ministres arabes de la Jeunesse et des Sports a accordé plus d'attention au sport qu'aux questions de politiques de jeunesse » et que « faute d'une société civile dynamique, beaucoup de pays ont des difficultés à élaborer et à mettre en œuvre des politiques de jeunesse intersectorielle permettant la participation de jeunes à chacune des phases du processus » et de conclure : « Force est d'admettre que la région arabe subit des contraintes politiques. »³⁴

La situation depuis, avant le Printemps arabe, n'avait pas changé radicalement comme en témoignent les différentes monographies consacrées par l'INJEP aux politiques de jeunesse dans les différents pays du programme « EuroMed ». Ceci, même s'il y avait incontestablement une prise de conscience des enjeux qui avaient mis la question à l'ordre du jour, même si certains esquisaient et commençaient à mettre en œuvre des programmes d'action (Maroc, Jordanie notamment avec le concours du PNUD et de l'UNICEF). La jeunesse était souvent bien affichée comme priorité nationale, comme en Tunisie et en Égypte, mais sans que cela se traduise véritablement dans les faits, sinon dans les investissements dédiés à l'éducation. Tous ces régimes restaient malgré tout prisonniers de la contradiction entre faible développement de la société civile et leur caractère autoritaire soulignée par Khalid Al-Mulla dans ce rapport de 2005 pour la Ligue arabe.

Mutations des sociétés arabes, nouveaux enjeux politiques et empowerment

La question de l'empowerment est étroitement liée à la question de la modernisation des sociétés arabes ou pour être plus précis à ce que Courbage et Todd dans *Le rendez-vous des civilisations*³⁵ appellent « les crises de transition » dans le monde musulman.

La transformation des cadres sociaux

Crise de transition marquée par le processus de la modernisation culturelle à travers notamment :

- les progrès spectaculaires de *l'alphabétisation* dans la plupart des États de la région ;
- l'émergence d'un *nouveau régime démographique* marqué par un fort recul des taux de natalité qui tendent à s'aligner sur ceux de l'Europe ;
- l'effondrement des structures d'autorité traditionnelle exercée notamment par la famille.

³⁴ AL-MULLA K., « Situation de la politique de jeunesse dans la région arabe », s. d., www.coe.int/t/dg4/youth/Source/.../N9_YP_Arab_region_fr.pdf ; Khalid Al-Mulla est directeur du service de la jeunesse, Autorité générale de la jeunesse.

³⁵ COURBAGE Y., TODD E., *op. cit.*

Tous ces pays se trouvent sous « le choc de la révolution des mentalités associé à la montée de l’alphabétisation et la généralisation du contrôle des naissances³⁶ ». En ce qui concerne les jeunes, leur situation, même si elle est bien différente selon les pays, présente des caractéristiques spécifiques, correspond à des difficultés conjoncturelles et contextuelles et a contribué à leur mouvement de révolte et de prise de conscience au cours du Printemps arabe.

La chute des taux de fécondité

L'évolution démographique ne doit pas masquer le fait que la baisse de la fécondité, marqueur d'un nouveau régime démographique, a été précédée d'un accroissement démographique important dû à l'amélioration des conditions de vie, au progrès de l'hygiène et de la médecine alors que la fécondité demeurait forte (tableau 2). Les pays du sud de la Méditerranée ont donc à intégrer des populations jeunes très nombreuses (tableau 3).

Tableau 2. Taux de fécondité

Pays	Taux de fécondité total *	Taux de croissance démographique (variation annuelle en %) **
	2009	2010
Algérie	2,3	1,5
<i>Allemagne</i>	1,4	- 0,2
Égypte	2,8	1,7
<i>Espagne</i>	1,4	0,4
<i>France</i>	2	0,5
<i>Grèce</i>	1,5	0,3
<i>Italie</i>	1,4	0,5
Maroc	2,3	1
<i>Portugal</i>	1,3	0,1
Syrie	3	2
Tunisie	2,05	1
Liban	1,8	0,7

Les pays européens sont en italique.

* Le taux de fécondité total = nombre d'enfants que mettrait au monde une femme qui vivrait jusqu'à la fin de ses années de procréation et qui aurait un nombre d'enfants correspondant aux taux de fécondité par âges actuels.

** Le taux annuel de croissance de la population pour une année est le taux exponentiel de croissance de la population en milieu d'année pour l'année représentée de t - 1 à t et ce taux de croissance est exprimé en pourcentage.

Source : Banque mondiale.

Tableau 3. L'équilibre des âges

Pays	0-14 ans *	65 ans et plus **
	Année 2010	Année 2010
Algérie	27	5
Égypte	32	5
Maroc	28	5
Syrie	37	4
Tunisie	23	7
Liban	25	7
Jordanie	38	4
Palestine	nc	nc
<i>Allemagne</i>	13	20
<i>France</i>	18	17
<i>Grèce</i>	15	19
<i>Italie</i>	14	20
<i>Portugal</i>	15	18
<i>Espagne</i>	15	17

* La population âgée de 0 à 14 ans est le pourcentage de la population totale qui se trouve dans le groupe des personnes âgées de 0 à 14 ans.

** La population âgée de plus de 65 ans est le pourcentage de la population totale qui se trouve dans le groupe des personnes âgées de plus de 65 ans

Source : Banque mondiale : Indicateurs du développement dans le monde.

³⁶ Ibid.

Sur les 180 millions d'habitants que comptent les huit pays méditerranéens (Maroc, Algérie, Tunisie, Égypte, Palestine, Jordanie, Liban et Syrie), près de 70 millions, soit 40 %, sont âgés de 15 à 34 ans³⁷ (tableau 3).

Le recul de l'analphabétisme

Les progrès de l'alphabétisation (tableau 4) marquent la modernité de ces pays mais les observateurs soulignent les *dysfonctionnements dans les systèmes éducatifs* : outre des disparités importantes dans l'investissement éducatif dans la région, et des résultats inégaux (le taux d'analphabétisme est de 20 % au Maroc et 3 % en Tunisie), le mode d'enseignement reste peu ouvert, traditionnel ; l'enseignement supérieur qui produit un nombre de plus en plus élevé de jeunes diplômés n'est pas adapté aux besoins en emplois de la région et des pays d'émigration notamment ceux d'Europe. Une population jeune, nombreuse, des formations peu adaptées aux besoins de l'économie sont des facteurs qui contribuent aux difficultés que rencontrent les jeunes dans l'accès à l'emploi.

Tableau 4. Progrès de l'alphabétisation

Alphabétisme des adultes de plus de 15 ans

Pays	Année	Alphabétisme H/F %	Indice de parité entre les sexes *
Algérie	2006	72,6	0,79
Égypte	2006	66,4	0,77
Maroc	2008	56,4	0,64
Syrie	2008	83,6	0,86
Palestine	2008	94,1	0,94
Tunisie	2008	77,6	0,82

* L'indice de parité des sexes est « une mesure utilisée pour évaluer les différences entre les sexes des indicateurs de l'éducation. [...] Une valeur d'IPS de 1 signifie qu'il n'y a aucune différence entre les indicateurs des filles et des garçons, qu'ils sont donc parfaitement égaux. Entre 0,97 et 1,03 on considère que la parité est atteinte. Dans ce tableau, les valeurs d'IPS inférieures à 1 montrent que les hommes sont avantagés, supérieures à 1 que ce sont les femmes qui sont avantagées

Source : *Recueil de données mondiales sur l'éducation 2010, statistiques comparées sur l'éducation dans le monde, institut de statistiques de l'UNESCO.*

Alphabétisme des jeunes de 15 à 24 ans

Pays	Année	Alphabétisme GF	Indice de parité entre les sexes *
Algérie	2006	91,8	0,94
Égypte	2006	84,9	0,93
Maroc	2008	76,6	0,81
Syrie	2008	94,1	0,97
Palestine	2008	99,2	1
Tunisie	2008	96,8	0,98

Source : *Recueil de données mondiales sur l'éducation 2010, statistiques comparées sur l'éducation dans le monde, institut de statistiques de l'UNESCO.*

Emploi et migration

Le chômage des jeunes (tableau 5) dans la région est en effet le plus élevé du monde : plus de 25 % dont un grand nombre ayant un niveau de diplômes élevé cherchent un premier emploi³⁸.

Le diplôme ici, contrairement aux pays du Nord, ne protège pas du chômage. L'importance du travail informel, le laminage des syndicats de la part des gouvernements autoritaires sont et ont été des

³⁷ MARTIN I., « L'emploi des jeunes dans les pays arabes méditerranéens : la clé du futur », *Économie et territoire : structure productive et marché du travail*, IEMED, 2009.

³⁸ Banque mondiale, *op. cit.*, p. 1.

obstacles à la constitution d'un véritable marché du travail régi par un cadre légal, reconnu et accepté par tous. Le tableau 5 précise les aspects du chômage des jeunes dans la région. Pèse par ailleurs fortement la tentation de l'émigration à l'étranger.

Tableau 5. Chômage des jeunes

Pays	Youth unemployment Rate % *	Adult unemployment Rate % **	Ratio of youth unemployment rate to adult unemployment rate ***	Share of youth unemployed in youth population % ****	Share of youth unemployed in total unemployed (%) *****
Algérie 2006	24,3	8,9	2,7	-	43,2
Égypte 2007	24,8	4,3	5,8	8,3	62,9
Jordanie 2009	27	8,6	3,1	-	-
Maroc 2009	21,9	7,3	3	6,6	40,9
Syrie 2010	19,2	5,3	3,6	-	51,2
Tunisie 2005	30,7	10,2	3	10,1	42,3
Turquie 2010	21,7	9,8	2,2	8,3	31,6
Liban 2007	22,1	6,1	3,6	6,8	44,9

* taux de chômage jeunes actifs dans l'ensemble de la population active.

** taux de chômage adultes dans l'ensemble de la population active.

*** rapport entre le taux de chômage jeunes et le taux de chômage adultes.

**** part des jeunes chômeurs dans l'ensemble de la population jeune.

***** part des jeunes chômeurs dans l'ensemble de la population de chômeurs.

Source : Bureau international du travail, *Key Indicators of the labour Market (KILM)*, seventh edition, 2011³⁹.

Les jeunes de la rive sud considèrent que l'autre rive, celle du nord, pour les jeunes du Maghreb, celles aussi du Golfe pour le Machrek, est synonyme de réussite et d'avenir professionnel, et les jeunes rêvent d'aller chercher « ailleurs » ce que leur pays leur refuse. Comme étudiants d'abord puisque « 84 649 étudiants du Maghreb étaient en mobilité dans le monde en 2008. Leur nombre a augmenté de 2000 à 2003 puis diminué jusqu'en 2008. La France est le premier pays d'accueil, elle reçoit 67 % des étudiants en mobilité de cette région. L'Allemagne qui accueille seulement 8 % des étudiants maghrébins est le deuxième pays de destination, suivie par le Canada, l'Espagne et le Royaume-Uni⁴⁰ ». Comme jeunes à la recherche d'un emploi également.

Ce désir de migrer peut prendre des formes extrêmes avec la figure des « *harragas* » – ces jeunes qui tentent d'émigrer illégalement pour trouver un emploi en Tunisie – qui est devenue emblématique de ces rêves d'émigration pour accéder au travail. Si cette pratique concernait autrefois des illettrés, elle touche aujourd'hui des jeunes diplômés. Par ailleurs, pour saisir l'attrait de ce passage à l'acte, il importe de comprendre que l'échec du projet d'émigration ne donne plus lieu comme hier à une

³⁹ www.ilo.org/empelm/what/lang--en/WCMS_114240

⁴⁰ « La mobilité des étudiants du Maghreb, de l'Égypte et du Levant », Les notes de CampusFrance, mai 2011, hors-série n° 2. Source des chiffres : UNESCO.

stigmatisation de ces jeunes mais à une reconnaissance sociale importante⁴¹. Ivan Martin, dans son étude consacrée à l'emploi chez les jeunes dans les pays méditerranéens, témoigne à travers quelques exemples de cette volonté de dynamique migratoire : 1/3 des jeunes Palestiniens de 10 à 29 ans voudraient émigrer, 37 % des jeunes Algériens en 2002 et 75,9 % des Tunisiens en 2005.

Le processus d'individualisation en question

Cette « crise de transition » est à l'origine du processus d'individualisation qui, confirmé en Europe, est en marche dans les pays du Sud, ce qui ne peut se faire sans résistances et soubresauts dans des sociétés traditionnelles et autoritaires. Par individualisation, nous comprenons ce qui permet à un individu de s'approprier sa vie et à ne dépendre que de ce qui lui semble juste pour agir ; la société d'individus est une société dans laquelle « l'individu est considéré comme une unité de référence fondamentale, à la fois pour lui-même et pour la société. C'est l'individu qui décide de son métier, qui choisit son conjoint. Il assume “en toute liberté” ses croyances, ses opinions⁴² ». Mais l'individualisation et la place de l'individu dans la société ne sont pas synonymes de destruction de la société, plutôt d'un fonctionnement différent qui met en œuvre un « processus de rapprochements des points de vue individuels ».

Ce processus permet aux individus de devenir sujets en s'affranchissant peu à peu des identités collectives telles que la religion, la famille, pour multiplier les appartenances et se gouverner soi-même en fonction de normes et de valeurs construites à partir de ces multi-appartenances et d'une rationalité propre. On retrouve l'idéal des Lumières, de l'Europe du XVIII^e siècle, qui fait de l'individu un sujet émancipé, libre de contraintes subies et capable d'exercer son esprit critique pour user de sa liberté.

Nord/Sud, des situations différenciées

Les situations sont très différentes au Nord et au Sud. Au Nord, le processus est ancien et achevé, même si des différences ne sont pas négligeables notamment en ce qui concerne les pays de l'Est. Pour reprendre Alain Ehrenberg, « les “grands récits” construisant la vie des individus laissent la place à une autonomie de plus en plus importante, quand il ne s'agit pas d'une injonction à l'autonomie au prix d'ailleurs d'une grande solitude, d'une “fatigue d'être soi”⁴³ ».

En revanche, au Sud, le processus d'individualisation est plus récent et provoque résistances et réactions comme l'expliquent Courbage et Todd. Les revendications d'autonomie sont encore limitées et coexistent voire sont combattues par la permanence de fortes solidarités sociales à travers les groupes primaires de socialisation que sont les familles, les communautés de vie et de quartier

⁴¹ MABROUK M., « Harègue ou l'honneur du stigmaté », *Jeunes, dynamiques identitaires et frontières culturelles*, UNICEF, 2008.

⁴² BOUDON R., BOURRICAUD F., *Dictionnaire critique de la sociologie*, Presses universitaires de France, Paris, 2000.

⁴³ ERHENBERG A., *La fatigue d'être soi. Dépression et société*, Odile Jacob, coll. « Poches », Paris, 1998.

auxquelles l'individu reste attaché. Ces solidarités primaires continuent à délimiter un espace civil informel et l'articulation entre cet espace civil informel et un espace public est ardu. Comme le souligne Jacques Ould Aoudia⁴⁴, les sociétés arabes méditerranéennes sont dans l'entre-deux, entre société de liens et société de droit, mais le lien se dissout rapidement alors que le droit peine à s'installer dans les faits. Sinon de manière inappropriée. Les conséquences en sont une institutionnalisation extrême des régulations et un formalisme souvent dénoncé.

Une étude de la Fondapol⁴⁵, une fondation française, illustre ces différences en nous permettant de comparer comment des jeunes du Sud et d'autres du Nord construisent leur identité ou non grâce à des valeurs traditionnelles ou au contraire modernes, telles que la religion, la nationalité, la famille, l'égalité entre hommes et femmes. Cette analyse permet de mieux comprendre ce qui fait la spécificité des pays de la rive sud. Le tableau 6 montre toute l'importance de la religion, de la famille, de la nationalité dans la construction de l'identité personnelle des jeunes, respectivement au Maroc, en Turquie, en Espagne et en France.

Religion et nationalité

À la question de ce qui compte dans la construction de leur identité, 90 % des jeunes Marocains et 80 % des jeunes Turcs répondent la « religion », contre respectivement 24, 24 et 21 % pour l'Espagne, l'Allemagne et la France. 90 % des jeunes Marocains et 64 % des jeunes Turcs se disent intéressés par le fait de consacrer du temps à la religion. 92 % des jeunes Marocains et 74 % des jeunes Turcs disent que la religion est un élément important de la construction de leur identité individuelle.

En Europe, le taux de réponse est partout beaucoup plus bas. En ce qui concerne par exemple l'intérêt à consacrer du temps à la religion, les réponses pour la France, la Suède, la Finlande, l'Allemagne, l'Espagne sont en dessous de 20 %. Le pourcentage est un peu plus élevé, mais encore très éloigné de la Turquie et du Maroc, pour la Roumanie (46 %), la Pologne (33 %) ou la Grèce (29 %). Dans ces trois pays, la religion est également relativement considérée comme un élément d'identité personnelle (respectivement 57 %, 55 % et 46 %).

Dans la place accordée à la nationalité dans la construction de l'identité personnelle, on retrouve les mêmes écarts entre ceux du Nord et ceux du Sud ; 87 % des jeunes Marocains et 80 % des jeunes Turcs ont un rapport très fort à la nationalité, contre 59, 56 et 63 % respectivement pour les jeunes Espagnols, Français et Allemands.

Famille et égalité homme/femme

⁴⁴ OULD Aoudia J. in BOZZO A., LUIZARD P.-J., *Les sociétés civiles dans le monde musulman*, La Découverte, Paris, 2011.

⁴⁵ REYNIÉ D., *Enquête : 2011, la jeunesse du monde*, Fondation pour l'innovation politique (Fondapol), Paris, 2011, 88 p. Étude qui porte sur les pays du Sud : Maroc, Turquie et du Nord : Royaume-Uni, France, Allemagne, Espagne, Grèce, Suède, Finlande, Hongrie, Roumanie, Pologne, Estonie.

Comme dans le reste du monde, « les jeunes regardent la famille comme le fondement de la société⁴⁶ ». Et tous, au Nord comme au Sud, répondent dans une forte proportion que la famille est importante comme élément d'identité. Si l'on interroge les jeunes sur l'importance de la famille et le fait d'avoir comme projet personnel des enfants, les situations apparaissent très contrastées et on peut distinguer trois grands groupes de pays aux profils très différents : en Espagne, en Suède, au Royaume-Uni, en Italie, on disjoint nettement le fait d'avoir des enfants et de celui de se marier ainsi qu'en Turquie, tandis qu'en Allemagne, en France, en Pologne, au Maroc et en Roumanie on ne peut disjoindre les deux. Au Nord, le rapport à la famille est marqué par le soutien matériel. En période de crise, la famille protège de l'incertitude et de la précarité ; l'entraide familiale s'est considérablement développée comme le montre la dernière enquête de l'INED. Elle pourvoit à *l'indépendance financière* qui a un impact sur l'émancipation et la construction de l'autonomie des jeunes.

Tableau 6. « Ce qui compte dans la construction personnelle de l'identité »

	Religion	Famille	Nationalité
Maroc	92 %	88 %	87 %
Turquie	74 %	93 %	80 %
<i>Espagne</i>	24 %	85 %	59 %
<i>France</i>	21 %	88 %	63 %

Les pays européens sont en italique.

Lecture : 92 % des Marocains accordent de l'importance à la religion dans la construction de leur identité personnelle et 21 % des Français.

Source : *Enquête : 2011, la jeunesse du monde, Fondation pour l'innovation politique, sous la direction de Dominique Reynié, p. 41.*

L'égalité entre les hommes et les femmes apparaît comme l'une des caractéristiques de la société idéale, en particulier pour l'Europe de l'Ouest, où les réponses positives à cet item sont partout supérieures à 90 %.

Au Sud, on observe une plus grande réticence, notamment au Maroc, où seulement 50 % des jeunes vont dans ce sens. Il faut souligner que les régimes de sociabilité sont très différents selon le genre ; la place du café comme lieu de rencontres et de sociabilité pour les garçons est centrale alors que les filles sont « cantonnées » aux conversations amicales, au téléphone ou sur internet. Au Nord, la Grèce, l'Italie ainsi que le bloc des pays de l'Est sont marqués par la prégnance de modèles plus conservateurs.

De cette étude de Fondapol nous retiendrons qu'au Sud, malgré la revendication d'indépendance chez les jeunes, indice du début d'un processus d'individualisation plus marqué, on observe la permanence d'un fort attachement à la famille, à la religion, à la nation, cependant qu'au Nord les jeunes manifestent une forte aspiration à l'autonomie corrélée à une nécessaire indépendance financière⁴⁷, dont ils ne disposent pas toujours. La Turquie est un pays singulier, très proche sous de nombreux aspects des pays de l'Europe de l'Ouest : un processus d'individualisation original émerge de manière

⁴⁶ *Ibid.*

⁴⁷ Indépendance financière et autonomie soutenues plus ou moins par les politiques publiques, à ce sujet, voir *Devenir adulte, sociologie comparée de la jeunesse en Europe*, coll. « Le lien social », Presses universitaires de France, Paris, 2008.

indiscutable en même temps que les appartenances collectives continuent à faire sens.

Le développement de la société civile

Le processus même d'individualisation, démultipliant à l'infini les intérêts, appelle le développement de la société civile comme, si l'on reprend la définition de l'UNESCO, une « auto-organisation de la société à travers un ensemble d'organisations ou de groupes constitués de façon plus ou moins formelle et qui n'appartiennent ni à la sphère étatique ni à la sphère marchande⁴⁸ ». Le livre blanc de la gouvernance de l'Union européenne précise de son côté : « La société civile regroupe notamment les organisations syndicales et patronales (les « partenaires sociaux »), les organisations non gouvernementales (ONG), les associations professionnelles, les organisations caritatives, les organisations de base, les organisations qui impliquent les citoyens dans la vie locale et municipale, avec une contribution spécifique des Églises et communautés religieuses⁴⁹. »

Société civile et démocratie

La société civile est, dans une société démocratique, un enjeu essentiel comme lieu de dépassement des volontés particulières, du passage de la multitude à la totalité, entre la diversité des opinions et la formation d'une volonté de l'État. La question se pose *a priori* de façon très différente au Nord et au Sud, ne serait-ce que si on la pose en termes de libertés qui conditionnent fortement le développement d'une société civile : au Nord libertés formelles, mais accès plus ou moins important des jeunes à l'espace public, au Sud libertés formelles restreintes et espace public résiduel.

Dans les pays du Nord, la société démocratique se trouve confrontée au phénomène de la déprise du système représentatif et de la réarticulation entre société civile et société politique. Les jeunes y sont particulièrement sensibles. C'est le sens même du livre blanc de la gouvernance de l'Union européenne qui part du constat de la crise de la participation politique dans ses formes traditionnelles, de la crise du système représentatif et de la montée en puissance de la demande de démocratie participative. Sur le pourtour sud de la Méditerranée, on se réclame de plus en plus de la société civile, comme en témoigne encore le récent Printemps arabe. Comme le soulignent Anna Bozzo et Pierre-Jean Luizard, l'expression « société civile » recouvre aujourd'hui, dans les pays d'islam d'Afrique et d'Asie, « tous les acteurs plus ou moins inclus dans un univers associatif de type moderne » mais aussi « une réalité faite d'initiatives locales ou de quartier, allant de la bienfaisance au business, par le biais de comités locaux, autour ou en absence de personnalités charismatiques, dans des lieux traditionnels (les mosquées), ou dans de nouveaux espaces de sociabilité de la vie urbaine moderne », et de rappeler

⁴⁸ UNESCO, www.unesco.org/education/efa/fr/partnership/civil_society.shtml

⁴⁹ « Gouvernance européenne. Un livre blanc », Commission de la Communauté européenne, Bruxelles (Belgique), 2001, www.ec.europa.eu/governance_white_paper

que « ce phénomène associatif coïncide avec l'émergence de l'individu dans un processus de modernisation ou de différenciation de la société⁵⁰ ».

Il existe cependant un danger, celui de calquer nos modèles occidentaux sur la réalité des pays du Sud ; il est intéressant par exemple de se référer à un travail comme celui de Sarah Ben Nefissa sur l'Égypte⁵¹, et notamment sur l'évolution de la Gam'iyya shar'iyya, une association religieuse. Elle y souligne, comme le met en évidence Elisabeth Longuenesse dans son compte rendu de l'ouvrage, les modalités particulières d'émergence « d'une nouvelle représentation de la place de l'individu, comme "sujet autonome et responsable", à travers la valorisation de l'"acte vertueux" (al'-amal al-sâlih), qui fait le "citoyen vertueux", la vertu se déclinant dans toutes les activités et tous les domaines de la vie sociale, dont le travail, le commerce, la consommation, et bien sûr la famille. Ce langage citoyen, qui se confond avec un langage moral, se traduit dans une pratique de solidarité et d'entraide, qui ne peut que séduire la population, et dont le trait le plus frappant, remarque l'auteure, est l'absence de distinction entre espace privé et espace public, caractéristique au contraire de la modernité occidentale⁵² ».

Le Printemps arabe, une révolution 2.0 ?

Nous nous arrêterons ici à un aspect de la société civile arabe, celui très discuté lié au développement de l'internet qui peut être considéré comme l'un de ces « nouveaux espaces de sociabilité de la vie urbaine moderne » évoqué par Bozzo et Luizard et de son rôle dans la mobilisation de la jeunesse lors du Printemps arabe.

Le Printemps arabe comme le mouvement des Indignés ont replacé au centre du débat la question de l'espace public, comme espace de libre circulation et de rassemblement, voire le rôle central des places dans les mouvements – places Tahrir et de la Puerta del Sol pour ne citer que les plus emblématiques –, mais aussi comme espace de communication, de « publicité » au sens que donne à ce terme le philosophe allemand Jürgen Habermas, comme large diffusion des informations et des sujets de débat par les médias. Habermas insiste par ailleurs sur l'importance des relations épistolaires dans la constitution de l'espace public critique. On peut considérer qu'aujourd'hui l'ensemble des moyens offerts par internet représentent une version contemporaine de ces relations épistolaires, et jouent fondamentalement le même rôle que celles-ci au XVIII^e siècle, dans un monde où pour une large part les médias ont été détournés de leur fonction critique puisque triomphent surtout des logiques de démonstration et de manipulation. À travers internet, la société civile peut se saisir à nouveau d'un

⁵⁰ BOZZO A., LUIZARD P.-J., *op. cit.*, p. 17.

⁵¹ BEN NEFISSA S., *Pouvoirs et associations dans le monde arabe*, CNRS éditions, Paris, 2002.

⁵² LONGUENESSE É., « Ben Nefissa, Sarah, Pouvoirs et associations dans le monde arabe, CNRS éditions, 2002 », *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, juin 2004, n^{os} 103-104 (en ligne).

moyen de publicité (au sens d'Habermas) échappant au contrôle du pouvoir. C'est ce qui en fait toute l'importance⁵³.

Les technologies de l'information et de la communication

La place des technologies de l'information et de la communication est importante. On a même pu parler de révolution 2.0⁵⁴ pour les mouvements que viennent de connaître les États du monde arabe. Relevons tout d'abord que l'accès à celles-ci n'est pas ouvert à tous dans les mêmes conditions. Elles sont l'objet de fortes inégalités sociales, même si c'est dans des proportions et des termes différents, notamment parce que le poids objectif d'internet et des réseaux sociaux est très différent entre le Nord et le Sud.

Le nombre d'utilisateurs en Europe s'élève à 58,3 % de la population contre 39,9 %, 13,4% et 41,3 % respectivement pour la Tunisie, l'Algérie et le Maroc. Ces trois chiffres mettent en évidence de fortes inégalités pour la rive sud de la Méditerranée⁵⁵. La Libye par exemple ne compte que 5,4 % de personnes connectées. En Égypte, ils sont 24,5 %, 26,8 % en Jordanie, 42,4 % au Liban et 19,8 % en Syrie. En Europe, des pays comme l'Espagne, la France, l'Allemagne et la Grande-Bretagne ont des taux de pénétration de 62,2 %, 69,5 %, 79,9 % et 82,0 %. Le record est détenu par la Norvège avec 94,4 %. La Turquie avec 44,4 %, la Grèce 46,2 % et l'Italie 49,2 % occupent une place médiane. On notera que leurs taux de pénétration se trouvent dans la même fourchette que le Liban ou le Maroc. Le pourcentage de ceux qui sont connectés et en réseau à travers Facebook est également intéressant : environ 1/3 en Égypte, 1/4 au Maroc et 2/3 en Tunisie. En France et en Espagne, ceux qui sont connectés à Facebook représentent 50 % et 60 % en Grande-Bretagne.

Au Nord comme au Sud, les réseaux sociaux ou médias sociaux jouent peut-être un rôle important sur le modèle de la « publicité » habermassienne. Nous pouvons reprendre les conclusions du politologue français Jean-Pierre Filiu à propos des soulèvements égyptiens et tunisiens : ils « ont été essentiels pour alimenter un sentiment de rancœur et d'aspirations partagées, surtout au sein de la jeunesse urbaine et éduquée. En dévoilant les mensonges et les crimes du régime en place, ils ont participé au renversement du mur de la peur⁵⁶ ». Peu ou prou ce constat vaut pour les mouvements récents qui ont secoué plus particulièrement l'Europe du Sud, même si pour les militants du Nord plutôt que d'un mur de peur il s'agit d'un mur de résignation. Comme le souligne encore Filiu, « il n'y a pas eu de

⁵³ CARDON D., « Vertus démocratiques de l'internet », *La vie des idées*, 10/11/2009, www.laviedesidees.fr. Dominique Cardon dégage six vertus politiques d'internet : « Le présupposé d'égalité, la libération des subjectivités, le public par le bas, la force des coopérations faibles, l'auto-organisation et la légitimité ex-post » mais aussi autant d'écueils : « l'exclusion des immobiles, la dépolitisation narcissique, la fin de la vie privée, la fragilité des engagements, la bureaucratie procédurale et l'écrasement de la diversité ».

⁵⁴ Sur l'idée de révolution 2.0 voir OUDAN R., « Revolution 2.0 », *Le Monde*, 22/02/2011. Le terme est repris aux manifestants égyptiens (NICHOLS J., « Revolution 2.0: the people of Egypt win a "media war" », *The Nation*, 11/02/2011, www.thenation.com/blog et PARKER N., « Revolution in the age of internet », *Los Angeles Times*, 11/02/2011). Discussion également par BECHIR AYARI M., « Non, les révolutions tunisiennes et égyptiennes ne sont pas des révolutions 2.03 », *Mouvements*, février 2011, n° 66, pp. 56-61 qui voit dans la « révolution Facebook » « un mythe de la jeunesse dorée ».

⁵⁵ Ces chiffres sont extraits de Internet World Stat 2011, www.internetworldstat.com. Ce sont les seules données disponibles pour la région. Ils sont à prendre avec précaution et indiquent plutôt des tendances.

⁵⁶ FILIU J.-P., *La révolution arabe. Dix leçons sur le soulèvement démocratique*, Fayard, Paris, 2011, p. 84.

révolution 2.0, mais un nouvel instrument dans la boîte à outil révolutionnaire⁵⁷ » ou au moins démocratique⁵⁸. C'est un « outil » dont nous devons cependant retenir que sa forme même, qui fait son efficacité, entre en résonance avec les formes nouvelles d'engagement de jeunes qui participent de ce que Patrice Flichy appelle « l'individu connecté⁵⁹ » : « L'individu choisit ses modes d'intervention, mais toujours en coordination avec les autres » et l'auteur fait remarquer qu'il offre également techniquement « de réelles opportunités pour de nouvelles formes démocratiques, multiples et réticulaires, où les citoyens ne se contentent pas d'élire leurs représentants mais où ils peuvent débattre, surveiller et évaluer les actions⁶⁰ ».

La vie associative

La vie associative est une dimension essentielle de la société civile. Il existe un mouvement associatif non négligeable développé selon les pays à des moments différents, plutôt à la fin des années 1980 et dans le courant des années 1990. Cette « explosion » doit être cependant relativisée :

- Le poids de la vie associative est relatif par rapport à l'ensemble de la société, il reste peu important, ainsi en Égypte le ratio est de 0,2 association pour 1000 habitants⁶¹.
- Les associations sont souvent l'émanation d'administrations : on considère par exemple qu'en Tunisie c'était le cas pour les 2/3 des associations. Le constat est proche au Maroc avec « les associations régionales » fondées par des personnalités proches du palais. Le même phénomène est observé en Jordanie, Libye, Syrie. La direction des associations, en règle générale, est assurée par des « notables », elles ont donc un caractère fortement élitiste.
- L'implantation des associations est plutôt urbaine : 20 % en Égypte des associations sont concentrés dans le grand Caire ; les associations en milieu rural sont surtout des associations de développement, le plus souvent étroitement liées au pouvoir⁶².

Les caractéristiques de la vie associative

Même s'il existe de très grandes différences selon les pays en fonction des besoins sociaux, des situations économiques, des législations et de leur mise en œuvre, quelques caractéristiques communes et des constantes peuvent être dégagées.

⁵⁷ *Ibid.*

⁵⁸ En Palestine, les militants pour la paix non violente profitent d'une circulation importante et rapide des informations grâce à internet car ils sont nombreux à être connectés même s'il s'agit surtout de jeunes de la bourgeoisie éclairée... d'après le témoignage d'une militante de l'association France Solidarité Palestine après plusieurs voyages d'observations dans des villages de Palestine.

⁵⁹ FLICHY P., « L'individualisme connecté, entre la technique numérique et la société », *Réseau*, 2004, n° 124, pp. 17-51.

⁶⁰ FLICHY P., « Internet un outil de la démocratie ? », *La vie des idées*, 14/01/2008, www.laviedesidees.fr

⁶¹ BEN NEFISSA S., *op. cit.*

⁶² *Ibid.*

La prépondérance du social

La caractéristique fondamentale de ce système associatif est l'importance jouée par *le travail caritatif et le travail social* : « L'aide aux nécessiteux et aux catégories défavorisées de la société est le facteur principal qui pousse les citoyens dans les pays arabes à s'associer. » Cette logique d'engagement est fortement marquée par l'emprise religieuse musulmane mais aussi chrétienne (coptes égyptiens, maronites libanais etc.). Les dimensions caritatives et sociales se conjuguent « avec des liens de type communautaire, religieux, régional, voire même familial ou tribal »⁶³. Ben Nefissa évoque la « représentation de la majorité de la population qui lie fortement l'«association» à la «charité»⁶⁴ ».

Des libertés associatives limitées

La difficulté à se dégager de ce modèle archaïque vient des *législations limitant considérablement la liberté associative* et la maintenant sous un étroit contrôle. Toutefois, dans ce cadre, des associations liées aux problématiques de développement se sont développées en partenariat avec les pouvoirs publics. Dans une moindre mesure, on peut parler de développement d'associations à caractère citoyen : associations de défense des droits de l'homme, de défense de certaines minorités, notamment berbères, en Afrique du Nord, de promotion des droits de la femme. Toutes ces associations cependant ont pour caractéristiques communes « leur jeunesse relative, leur fragilité due non seulement aux blocages administratifs et politiques mais également à leur restriction aux élites urbaines et intellectuelles occidentalisées ». Il y a dans les pays du pourtour sud de la Méditerranée un engagement informel très développé dans le cadre d'obligations familiales, religieuses ou liées à la tradition⁶⁵.

Le pôle social et le pôle citoyen

Le mouvement associatif se structure autour de deux grands pôles : un pôle « social » majoritaire et un pôle « citoyen » minoritaire et avec de faibles marges de manœuvre. Ce dernier cependant interpelle sur des questions de droit. Il s'agit d'« associations qui ne cherchent pas à assister, mais à mobiliser les citoyens arabes sur des thèmes qui les concernent (corruption, environnement, patrimoine, défense du consommateur, etc.). Ces associations manifestent une volonté de participer à la définition de la chose publique en se positionnant comme partenaires des pouvoirs publics dans le choix et la conduite du développement. [...] Outre la question des droits de l'homme, qui est devenue un thème incontournable du débat politique arabe, elles mettent l'accent sur des sujets parfois tabous dans ces

⁶³ *Ibid.*

⁶⁴ BEN NEFISSA S., « Le secteur associatif dans le monde arabe », institut de recherche et débat sur la gouvernance (IRD), www.institut-gouvernance.org/fr/analyse. Sarah Ben Nefissa est politologue et chercheuse à IRD.

⁶⁵ *Ibid.*

sociétés tels que la protection des filles mères (Maroc), l'instauration d'un mariage civil dans les pays multiconfessionnels (Liban) ou la surveillances des élections⁶⁶. »

La tension est forte et permanente entre la captation autoritaire et la construction de la citoyenneté. Celle-ci se matérialise dans un quadrillage juridique et institutionnel de la liberté d'association combinant souvent droit commun et régimes spéciaux, quadrillage d'autant plus facile que pour nombre d'associations l'accès aux ressources passe par l'État selon un mécanisme parfaitement décrit par Ben Nefissa⁶⁷ pour l'Égypte, mais on retrouve dans l'ensemble des pays de la région cette tension entre verrouillage autoritaire et mutation de l'espace public vers plus de liberté d'expression et d'action. Malgré tout, ces associations ouvrent des espaces de politique sociale qui peuvent interpeller en retour le politique.

La place des jeunes dans les associations

Les jeunes sont partie prenante de cette vie associative. Les chiffres de la Banque mondiale concernant la participation associative des jeunes sont les suivants, même si elle insiste par ailleurs sur le manque de données : « 15 % de la jeunesse participe à des activités de loisirs ou sportives au Maroc. En Égypte seulement 3,3 % de jeunes garçons et 1 % de jeunes femmes prennent part à des activités bénévoles. 67 % des jeunes Égyptiens n'ont jamais participé à une activité extrascolaire⁶⁸. »

En Égypte

En Égypte⁶⁹, nombre d'ONG jeunes sont faibles, en particulier dans les gouvernorats à l'écart des grandes agglomérations urbaines et en particulier celle du Caire. Elles comprennent aussi bien des associations de jeunes travaillant pour la jeunesse, intervenant sur d'autres thématiques ou d'autres publics, que les jeunes ; ce sont des associations au service des jeunes dans lesquelles les jeunes ne jouent pas un rôle majeur dans les fonctions de direction. Quand elles n'interviennent pas auprès de jeunes, ces associations s'inscrivent surtout dans le champ social. Le plus souvent les jeunes bénévoles travaillant pour les associations ne sont pas membres des associations. Enfin les organisations qui s'adressent à la jeunesse ciblent le plus souvent des jeunes éduqués ayant au moins un niveau intermédiaire d'études (secondaires). « Il n'y a qu'un nombre limité d'associations qui développent des programmes pour les jeunes non alphabétisés par exemple⁷⁰. »

En Tunisie

En Tunisie, l'intérêt pour la vie associative est faible chez jeunes. Seul 0,5 % adhère à une association : « Ce manque d'intérêt s'explique par les difficultés d'accès aux associations, qui

⁶⁶ BEN NEFISSA S., « ONG arabes : pas encore globales ! », *Courrier de la planète*, s. d., n° 63, www.courrierdelaplanete.org/63.

⁶⁷ *Ibid.*

⁶⁸ LA CAVA G., *op. cit.*

⁶⁹ EL ROUBY H. (dir.), « Egypte World Bank Mapping of organizations working with and for youth », World Bank, mai 2007.

⁷⁰ *Ibid.*

fonctionnent souvent en vase clos. Il s'explique aussi par la non-implication des jeunes dans la conception et la mise en œuvre des activités associatives et la faible autonomie qui leur est accordée au sein des associations [...] l'accapement des responsabilités par les aînés empêche les jeunes d'accéder à des postes de responsabilité, donc de conception et de direction [...] quand ils s'impliquent, c'est de manière ponctuelle, avec des objectifs de résultats rapides [...] leur engagement n'est jamais durable, mais souvent limité dans le temps⁷¹ » et opportuniste.

Au Maroc

Au Maroc seulement 10 à 15 % des jeunes Marocains adhèrent à une association. Ce taux peu élevé résulte du manque de reconnaissance officielle de ce type d'activités, compte tenu du fait qu'aucun diplôme ni aucune autre forme de récompense ne sont délivrés. On remarque également un décalage entre les attentes des jeunes et les activités proposées. Les centres exigent un engagement permanent alors que les jeunes préfèrent ne pas s'engager sur le moyen ou long terme. Ainsi au Maroc, en ce qui concerne le réseau associatif, les jeunes sont partagés entre attirance et rébellion. Attirés par les associations en raison des réels efforts consentis par les pouvoirs publics en termes d'infrastructures et de soutien, ils se sentent néanmoins obligés de se rebeller contre elles, car elles font partie d'une hiérarchie et, malgré les discours officiels qui soutiennent le contraire, l'obéissance continue d'étouffer l'esprit d'initiative. Au cours des entretiens, certains jeunes ont réclamé un conseil national des jeunes qui pourrait être un espace officiel où les jeunes seraient représentés⁷².

⁷¹ « Tunisie. Pour réconcilier les jeunes avec la vie associative », *Kapitalis, l'actualité autrement*, 1/7/2010, www.kapitalis.com. Source à utiliser avec précaution.

⁷² FLORIS S., *Studies on youth policies in the mediterranean partner countries: Morocco*, SALTO-YOUTH EuroMed Resource/INJEP, 2009.

PARTIE 2. ENJEUX ET MOYENS D’ACTION : LEVIERS ET POINTS D’APPUI

La nouvelle donne aussi bien à l’échelle internationale, régionale ou locale amène à réfléchir à de nouvelles pistes d’action, à élargir, renouveler et renforcer le champ des problématiques investies par la coopération euroméditerranéenne, centrée à ce jour essentiellement sur la compréhension mutuelle entre les jeunes, la lutte contre les stéréotypes et les préjugés. Ce renouvellement était déjà en partie esquissé par le programme « EuroMed IV » qui met en avant la promotion de la citoyenneté active des jeunes et introduit un volet solidarité. La mise en œuvre de ces axes ne doit cependant pas négliger la dimension essentielle du dialogue interculturel qui passe nécessairement par la prise en compte de l’altérité. Une politique d’empowerment nécessite aujourd’hui le recours à trois leviers : favoriser l’autonomie des jeunes, conforter leur place dans la société, développer les logiques démocratiques. Actionner ces leviers suppose cependant des points d’appui, nous en distinguerons deux : formation et emploi.

Le mouvement révolutionnaire a imposé à l’agenda politique le premier préalable au développement de toute politique d’empowerment celui de la *reconnaissance des libertés fondamentales*. C’est là un préalable à toute politique d’empowerment de la jeunesse. À cette première condition deux autres, liées, apparaissent comme déterminantes dans la poursuite du processus d’empowerment engagé par le Printemps arabe et de la nécessaire consolidation de régimes de liberté : l’accès à l’emploi et l’adaptation des systèmes de formation.

Les points d’appui : éducation, accès à l’emploi

Toute politique d’empowerment ne peut véritablement embrayer que si sont réglés au préalable les problèmes d’*accès à l’emploi* par l’*adaptation du système de formation* aux besoins économiques du pays. Emploi et formation sont deux enjeux au cœur de toute politique d’empowerment et des préalables à toute politique d’empowerment. Ils ont déjà été largement identifiés tant par des organismes internationaux que par l’Union européenne, voire certains gouvernements de la région. La mise en œuvre des engagements proclamés comme nécessaires apparaissent comme plus que jamais à l’ordre du jour.

L’emploi et l’éducation

Les questions d’emploi et d’éducation sont intrinsèquement liées. Les grands objectifs de ce que devrait être une politique de l’emploi et de l’éducation pour les jeunes au niveau euroméditerranéen ont été posés de façon pertinente dans le cadre de l’Union pour la Méditerranée dès 2008 par la

conférence des ministres de l'Emploi et du Travail. Ces objectifs sont restés lettres mortes mais toujours d'actualité et sont un préalable pour toute politique d'empowerment de la jeunesse.

Rappelons pour mémoire les principaux objectifs fixés par cette conférence visant à « intégrer davantage les jeunes dans des emplois productifs et formels⁷³ » :

- garantir l'égalité d'accès à une éducation de qualité à tous les niveaux pour les étudiants de sexe masculin et féminin d'ici 2015 ;
- faciliter le passage de l'école au travail ;
- réduire l'inadéquation entre, d'une part, l'éducation et les aspirations professionnelles des jeunes (notamment vers le service public) et, d'autre part, les besoins du marché du travail ;
- donner la priorité au développement et à l'amélioration de la qualité de la formation professionnelle en rendant celle-ci plus attrayante pour les jeunes et en s'attachant plus particulièrement à soutenir « par le renforcement de leurs capacités professionnelles, les jeunes ayant des difficultés d'insertion sur le marché du travail⁷⁴ ».

Le même document insistait par ailleurs sur la nécessité d'« élaborer une stratégie intégrée pour transformer l'emploi informel en emploi formel qui intéresse en tout premier lieu les jeunes ainsi que sur la gestion de la migration de la main-d'œuvre compte tenu *des besoins des marchés du travail des deux côtés de la Méditerranée* [souligné dans le texte] ».

Ces objectifs et la nécessité d'une stratégie intégrée restent à l'ordre du jour. Dans une logique d'empowerment, l'entrepreneuriat des jeunes est également un axe de travail important.

Le soutien à l'entrepreneuriat

Le soutien à l'entrepreneuriat, et en particulier chez les jeunes, est aujourd'hui un axe important de travail de la Commission européenne à travers notamment la Stratégie Europe 2020⁷⁵. Pour le forum européen de la jeunesse, « la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes constitue une autre option pour combler le vide entre l'éducateur et le marché du travail, elle favorise l'autonomie des jeunes et la participation dans leurs communautés ». Il apparaît comme une réponse possible à la question de l'accès à l'emploi, comme mode alternatif à l'amorce de leur carrière. Elle peut offrir pour des jeunes confrontés au chômage « d'être actifs sur le marché du travail, de gagner un revenu et de réaliser leur potentiel ». Pour le forum cette démarche va « de pair avec le renforcement des capacités des jeunes et des organisations de jeunesse »⁷⁶.

Sur les rives sud et orientales de la Méditerranée le soutien à l'entrepreneuriat apparaît aussi comme une réponse possible à la question de l'économie informelle, de la recherche d'un emploi dans la

⁷³ « Conclusions de la première conférence euroméditerranéenne de l'emploi et du travail », processus de Barcelone, Union pour la Méditerranée, Marrakech (Maroc), 9-10/11/2008. eeas.europa.eu/.../conf/employment_health_conclusions_1108_fr.pdf. Annexe pp. 11-12.

⁷⁴ *Ibid.* p. 10.

⁷⁵ « Donner un visage à l'entrepreneuriat des jeunes », communiqué de presse, Bruxelles (Belgique), 31/5/2011, www.youthforum.org

⁷⁶ *Ibid.* Déclaration du président du forum européen de la jeunesse, Peter Matjasic.

fonction publique ou de l'émigration pour les jeunes diplômés. Il est considéré comme un moyen de développer la capacité des jeunes à agir, à valoriser leurs compétences et il est censé remédier à la faiblesse du tissu de PME, voire constituer un élément important de transformation du rapport au travail. Des expériences menées à ce jour autour de l'entrepreneuriat, en particulier dans des programmes de développement local, montrent toutefois qu'il n'y a de changement structurel que si les projets sont véritablement portés par l'adhésion à des valeurs citoyennes et une conscience critique⁷⁷.

Il faut retenir dans ce champ l'importance du tutorat, sa nécessaire articulation avec des modes de financement à travers le micro-crédit, le non-contrôle par le système bancaire de ces crédits, etc.

Les actions préconisées

- Faciliter le financement de telles initiatives à travers la mise en place de dispositifs de micro-crédits non placés sous le contrôle du système bancaire dans une logique d'économie sociale et solidaire.
- Développer des plateformes d'accompagnement avec l'organisation systématique de tutorat.
- Éduquer à l'entrepreneuriat à travers l'organisation de stages privilégiant les démarches interactives reposant sur l'échange d'expériences et l'apprentissage.
- Étendre à des non-étudiants le programme européen « Erasmus pour les jeunes entrepreneurs »⁷⁸.
- Étendre à l'espace EuroMed le programme de l'Union européenne « Progress », instrument européen de micro-financement afin d'aider les jeunes entrepreneurs à créer ou développer leurs entreprises⁷⁹.

Les leviers pour l'émancipation des jeunes. Acquérir la liberté individuelle, construire de nouveaux mondes communs

Les mobilités des jeunes

La mobilité est une aspiration forte des jeunes tant au Nord qu'au Sud. Elle est au Nord fortement encouragée à la fois dans une logique de développement d'une citoyenneté européenne mais aussi d'employabilité. Elle est en revanche fortement contrôlée et limitée du sud vers le nord à travers notamment le régime des visas. Les mobilités sont pourtant un levier important d'empowerment dans

⁷⁷ Voir les conclusions de WILLIAM A., *Types et processus d'empowerment dans les initiatives de développement économique et communautaire au Québec*, thèse université Laval, Québec (Canada), 2002 et ELYACHAR J., « Finance internationale, micro-crédit et religion de la société civile en Égypte », *Critique internationale*, octobre 2001, n° 13, pp. 139-152.

⁷⁸ « Programme européen Erasmus pour les jeunes entrepreneurs », communiqué de presse, 26/7/2009, www.r2er.org Projet pilote initié par l'Union européenne en 2009 afin de permettre aux nouveaux entrepreneurs d'acquérir des compétences indispensables à la bonne gestion d'une petite et moyenne entreprise en se formant auprès d'un entrepreneur expérimenté ressortissant d'un autre État membre de l'Union européenne.

⁷⁹ <http://ec.europa.eu/social/>

la construction de la personnalité, la consolidation du développement personnel et professionnel comme dans l'apprentissage de l'altérité dans un contexte quelquefois défavorable parce que nourri de racisme, d'antisémitisme et de xénophobie, du passif des héritages coloniaux. En ce qui concerne les mobilités sud-nord, comme le souligne le rapport de Patrick Karam : « Si bien évidemment il ne saurait être envisageable ni réaliste de généraliser la mobilité nord-sud et de l'ouvrir à tout-va en raison de l'ampleur de la demande de jeunes désireux d'immigrer, on ne saurait se satisfaire d'une limitation de la mobilité à un faible nombre de jeunes issus, de plus, d'un milieu culturel et financier favorisé qui donne l'image d'une Europe forteresse, exagérément élitiste, incapable de s'adresser au plus grand nombre⁸⁰. »

Les actions préconisées

- Développer des échanges de jeunes dans une logique de confrontation interculturelle avec pour préalable l'application du code européen des visas qui préconise de traiter de la même façon les demandes étudiantes et celles de jeunes participant à des activités d'éducation non formelle.
- Développer des opportunités à poursuivre des études en Europe pour des jeunes désirant se qualifier dans des secteurs économiques en déficit chronique dans les pays du Sud.

L'interculturalité

L'interculturalité renvoie à une double réalité : la globalisation et les conséquences générées par ce processus comme la construction européenne, les migrations et l'héritage de sociétés multi-ethniques et multiconfessionnelles tant au Sud qu'au Nord. Comme le souligne la Commission européenne : « En raison de la mondialisation et de l'élargissement de l'Union européenne et de la plus grande mobilité professionnelle au sein du marché unique, nos pays sont devenus plus multiculturels et le nombre de langues, de religions et de groupes ethniques qui y sont présents ont crû » et d'en préciser les conséquences : « Même si elle peut donner naissance à des sociétés dynamiques et pleines de vitalité, la cohabitation entre personnes de cultures diverses peut aussi engendrer des tensions⁸¹. » Les tensions au Nord existent avec les migrations et l'accueil de populations étrangères mais aussi avec le processus de construction européenne et les difficultés engendrées par les « minorités » dans différents pays dont celui transnational des Roms. Au Sud ce sont la question berbère dans l'ensemble du Maghreb, la question kurde en Turquie et en Syrie, le caractère multiconfessionnel du Liban mais aussi de la Syrie et de l'Égypte avec ses 10 % de coptes.

L'interculturalité est partie prenante de tout processus d'empowerment en ce qu'elle vise d'abord à favoriser la communication, la négociation et le vivre ensemble au-delà des frontières. Elle participe de la construction de règles réciproques de reconnaissance entre les différentes cultures et identités.

⁸⁰ KARAM P., *Coopération euroméditerranéenne en matière de jeunesse*, INJEP, 2011, p. 53. Rapport à la demande du ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative.

⁸¹ « Le dialogue interculturel dans les programmes de l'Union européenne », Commission européenne, direction générale de l'éducation et de la culture, 2008, p. 5.

Elle présuppose la reconnaissance de *l'autre* dans un rapport d'égalité. Mais l'interculturalité c'est aussi, pour reprendre la formule du Portugais Santos Boaventura de Sousa, de la « pluridiversité » de la dignité humaine⁸² : « Si les droits humains peuvent bien être universels [...] l'expression de la dignité se manifeste de différentes façons très diverses et parfois même contradictoires, sans que cela mette en cause l'universalité des droits humains⁸³. »

L'interculturalité a été depuis ses origines (1995) l'un des axes privilégiés des programmes « EuroMed Jeunesse » qui a pour objectif fondamental de promouvoir le renforcement de la compréhension et du dialogue entre les jeunes grâce à des actions de mobilités et d'échange⁸⁴.

Les actions préconisées

- Dépasser les approches généralistes de l'interculturalité et travailler de manière plus précise sur la création d'espaces partagés avec des supports tels que le droit comparé par exemple.
- Réarticuler l'interculturalité avec les enjeux du vivre ensemble, de la cohésion sociale.

La promotion des jeunes filles et des jeunes femmes⁸⁵

Les femmes sont très présentes sur les rives méridionales et orientales de la Méditerranée mais pas avantagées, qu'il s'agisse de leur participation économique (taux de 17 %, l'un des plus bas du monde⁸⁶), de leur statut personnel sur le plan du droit, à l'exception de la Tunisie⁸⁷, ou encore de leur accès à l'éducation (au début du siècle, 2/3 des femmes étaient analphabètes dans la région⁸⁸), même si, dans ce dernier domaine, des progrès considérables ont été enregistrés. Ces inégalités ont été confortées pendant la période coloniale et perdurent aujourd'hui. Ceci ne veut pas dire que ces pays sont étrangers à toute problématique de l'émancipation de la femme. Dès 1899 était publié au Caire le livre de Kassem Amin (1863-1908) *L'émancipation des femmes*⁸⁹ et la question a été portée par les promoteurs alors de la Renaissance arabe (Nahda arabia). Les femmes ont joué un rôle certain dans les mouvements nationaux⁹⁰ et ont été très présentes dans le Printemps arabe d'aujourd'hui. Toutes ces inégalités ne renvoient pas seulement au droit, à l'équité et à la justice mais elles sont aussi des enjeux pour une politique de développement comme l'ont mis régulièrement en évidence les rapports du

⁸² BOAVENTURA DE SOUSA S., « The processus of globalization », *Eurozine*, 2002, www.eurozine.com

⁸³ GOMES R., « État des lieux et des débats en Europe », in BIER B., FOURNIER C., *Culture, cultures : quelle(s) pédagogie(s) de l'interculturel*, coll. « Cahiers de l'action », INJEP, 2009, n^{os} 24-25.

⁸⁴ « Le dialogue interculturel dans les programmes de l'Union européenne », *op. cit.*, p. 44.

⁸⁵ CHARAFEDDINE F., « Savoir, culture : le statut de la femme dans le monde arabe », UNESCO, 2004 ; « Le rapport arabe sur le développement humain », bureau régional des pays arabes, PNUD, 2003 ; « Les développements économiques et sociaux dans la région de l'ESCWA 1994-1997 », Nations unies, 1998 ; « Le genre social et la mondialisation, la participation économique de la femme arabe pour la formation et la recherche », CAWTAR, 2002.

⁸⁶ ESCWA/AWTAR, 1998.

⁸⁷ La Tunisie est par ailleurs le premier pays à imposer une stricte parité homme/femme à l'occasion de l'élection à l'assemblée d'octobre 2011.

⁸⁸ « Femmes et hommes dans la région arabe : un portrait statistique », Nations unies, 2000.

⁸⁹ Amin K., *L'émancipation des femmes*, Librairie Al-Taracki, Le Caire (Égypte), 1899, cité dans CHARAFEDDINE F., *op. cit.* En Tunisie mouvement analogue avec Tahar Haddad (1899-1935).

⁹⁰ Voir par exemple le classique de M^{rs}RABET F., *Les Algériennes*, Maspero, Paris, 1967.

PNUD. L'empowerment des jeunes ne saurait se faire sans prendre en compte les jeunes filles et les jeunes femmes.

Les actions préconisées

- Inscrire les droits des femmes dans les nouvelles constitutions à l'instar de la Tunisie.
- Attacher une attention toute particulière à la place des jeunes filles et des jeunes femmes dans toutes les politiques et tous les dispositifs dédiés à l'empowerment des femmes.
- Intégrer la question de genre à l'ensemble des actions engagées pour favoriser l'empowerment des jeunes.

Les leviers pour l'intégration sociale : conforter la place des jeunes dans la société

Le soutien aux associations de jeunes et mouvements de jeunesse

L'association est un élément constitutif de la société civile aux côtés notamment des organisations syndicales, des ONG, des organisations intégrant les citoyens dans la vie locale comme le rappelle le livre blanc sur la gouvernance européenne. C'est un acteur fondamental de la forme démocratique, même si elle n'est pas démocratique en soi car toute association n'est pas nécessairement civique⁹¹.

Les actions préconisées

- Consolider les associations en œuvrant à leur mise en réseau par la création d'un fonds spécifique de développement de la vie associative afin de favoriser tant les structurations locales, régionales que nationales, ainsi que des têtes de réseau au sein de coordinations, favoriser aussi des lieux de concertation, d'échanges de bonnes pratiques, de mutualisation de moyens et d'expertise.
- Renforcer le rôle du centre Nord/Sud créé dans le cadre du partenariat jeunesse entre le Conseil de l'Europe et la Commission européenne comme outil de formation dans le champ démocratique : formations des jeunes dans les organismes de jeunesse, formation de formateurs, universités d'été.
- Pérennisation de l'action 4 et des crédits ouverts dans le cadre d' « EuroMed Jeunesse IV » permettant aux UEMJ (Unité EuroMed Jeunesse) de décliner leur propre stratégie de formation, d'information et de mise en réseau des associations de jeunesse.

⁹¹ Voir CAILLÉ A., LAVILLE J.-L., « Association, démocratie et société civile. Introduction », *La revue permanente de Mauss*, décembre 2007, www.journaldumauss.net

La formation de jeunes leaders

L'espace public se construit autour du débat politique, la société civile se structure à travers associations, syndicats, corporations, fondations etc. La question de ceux qui animent ces cadres, prennent des responsabilités est un enjeu essentiel. Les jeunes ont souvent du mal à se faire une place, à accéder à des fonctions de responsabilité. À travers le développement d'un programme « Jeunes Leaders », il s'agit d'identifier et de promouvoir des jeunes ayant du talent, une reconnaissance dans leur domaine professionnel et un engagement politique, syndical ou associatif afin de développer une conscience partagée autour de ce qui peut renforcer la valeur démocratique dans l'espace euroméditerranéen en tenant compte des héritages spécifiques de chacun et en les croisant.

Ce programme « Jeunes Leaders » pourrait se décliner à la fois à travers des séquences de formation, des rencontres entre jeunes responsables des deux rives de la Méditerranée et de toute l'Europe, permettant de construire ensemble des perspectives d'avenir autour des principaux enjeux de nos sociétés et de créer du lien, de s'engager sur des sujets d'intérêt général euroméditerranéens en relation avec les défis de notre temps tels qu'ils ont été posés par les jeunes à travers les grandes mobilisations tant au Sud qu'au Nord.

Les actions préconisées

- Comme le propose le rapport de Patrick Karam : « L'Union européenne pourrait élargir le champ de l'action 1.3 en visant les leaders d'opinions (notamment les jeunes qui ont fait la révolution) mais aussi au niveau local les jeunes talents prometteurs [...]. L'objectif est d'assurer la promotion des valeurs et idéaux européens par les secteurs les plus dynamiques de la société qui sont les relais d'opinions dans leur pays et les renforcer en organisant la mise en réseau avec d'autres leaders d'opinions d'autres pays. » Ce rapport fixe même des objectifs : « Il faudrait pouvoir concerner 1000 à 2000 jeunes par an et par pays MEDA en commençant par la Tunisie, l'Égypte et la Libye [...]»⁹². »
- Mettre également en place, comme le propose le même rapport, un programme « Jeunes pour la démocratie » qui comprendrait « des formations sur la démocratie et des rencontres avec les institutions européennes, les parlementaires et les exécutifs, les organisations de jeunes, les syndicats... des pays du Nord»⁹³. »

La formation de professionnels de jeunesse

L'empowerment des jeunes passe également par le développement par le travail de jeunesse qui vise à multiplier les opportunités pour que les jeunes aient prise sur leur propre avenir. Le travail de jeunesse appelle des professionnels de jeunesse qualifiés qui sont par ailleurs des acteurs essentiels aux côtés des élus dans le processus d'élaboration de politiques publiques de jeunesse, un des côtés du fameux triangle proposé par le « Youth Partnership » qui comprend les décideurs politiques, les chercheurs et

⁹² KARAM P., *op. cit.*, p. 66.

⁹³ *Ibid.*

les professionnels de jeunesse. Leur formation est un enjeu décisif dans la mise en œuvre de politiques d'empowerment des jeunes. Elle concerne tous les niveaux, de l'animateur jeune (travailleur de jeunesse) aux responsables de réseaux travaillant en direction de la jeunesse ou de chefs de service jeunesse dans l'administration des collectivités territoriales ou des administrations d'État, dans l'esprit de ce qui a été engagé par le Training and Cooperation Plan (TCP) du programme « Jeunesse en action » et « EuroMed ».

Les actions préconisées

- Le financement de formations : le TCP, outil donné aux agences nationales du programme européen « Jeunesse en action », finance des formations en partenariat avec les pays du Sud, notamment les formations organisées dans ce cadre par SALTO-YOUTH et le site d'apprentissage en ligne « EuroMed E-learning-community » afin de rapprocher les formateurs, les participants et les agences nationales en relation avec les UEMJ⁹⁴.
- La mise en place de modules de formation à la gestion de budget, au développement de compétences en matière de gestion de projet dans tous les champs concernant la jeunesse, la conception et la mise en œuvre de politiques de jeunesse.
- Le renforcement du réseau de centres de formation déjà existant dans la plupart des pays de la rive sud (IRFCJS en Tunisie, Institut royal de formation des cadres de la jeunesse et des sports au Maroc, les quatre Instituts nationaux de formation des cadres de jeunesse en Algérie) en rapport avec leurs homologues européens.

Les leviers pour la citoyenneté : développer les logiques citoyennes

L'éducation à la citoyenneté, citoyenneté active et soutien à l'engagement volontaire des jeunes

Il est tout d'abord nécessaire de promouvoir la citoyenneté active des jeunes comme cela est esquissé dans le programme « EuroMed IV » et comme le rappelle l'Union européenne à l'occasion de la proclamation de l'année 2011 comme Année européenne du volontariat et du bénévolat : « Le volontariat est l'une des données fondamentales de la citoyenneté active et de la démocratie⁹⁵. »

L'exercice de la citoyenneté est partie prenante du processus d'empowerment. De façon classique la citoyenneté se définissait à travers l'exercice des libertés fondamentales (presse, expression, rassemblement, association), de la participation politique (droit de vote, éligibilité) et plus récemment des droits sociaux. Aujourd'hui la citoyenneté se définit aussi et surtout dans une logique d'empowerment à travers la volonté d'être acteur, acteur d'engagements multiformes répondant à son

⁹⁴ *Ibid.* p. 41.

⁹⁵ Décision de l'Union européenne du 27 novembre 2009, *Journal officiel de l'Union européenne*, 22/01/2010.

idéal propre et comme coproducteur de la société à travers ses engagements comme acteur. Notre société, et en particulier les jeunes, aspire à une démocratie plus participative. L'éducation à la citoyenneté est à la fois apprentissage de ses conditions formelles mais aussi engagements dans des dispositifs de participation (conseils de jeunes, parlements de jeune) et surtout apprentissage à travers son exercice même dans l'action, à travers volontariat et bénévolat.

Les actions préconisées

- Transposer les dispositions dans les pays MEDA de l'action 1.3 « Jeunesse pour la démocratie » qui vise à mieux faire comprendre le fonctionnement des instances démocratiques au niveau local, régional, national ou européen ; à favoriser les mécanismes qui encouragent tous les jeunes à prendre part au processus décisionnel ; à inciter les jeunes à s'exprimer et s'impliquer dans la prise de décisions sur des sujets qui les concernent ; à favoriser le dialogue entre les institutions, les jeunes et les décideurs politiques à tous les niveaux. Ces dispositions offrent à leurs bénéficiaires une opportunité pour se frotter à des projets concrets, aux pratiques de leurs pays et comparer avec d'autres pays par la collaboration entre collectivités territoriales et leurs jeunes.
- Créer un fonds de soutien à la participation citoyenne et démocratique afin de renforcer le processus impliquant la société civile organisée dans la vie publique et améliorer la concertation avec les institutions ; il s'agit d'encourager la citoyenneté active en soutenant les projets permettant le respect de l'égalité homme/femme, la diversité ainsi que l'accès aux droits et à la citoyenneté tels que le droit de vote, l'égalité civile, les libertés publiques (association, presse, etc.)⁹⁶.
- Soutenir le volontariat à travers la mise en œuvre d'un véritable service de volontaires euroméditerranéens, extension du SVE (service volontaire européen)⁹⁷ c'est-à-dire créer l'opportunité pour un jeune de s'engager à l'étranger en bénéficiant d'un accompagnement dans la préparation du projet, mais aussi à son arrivée et à son retour ; le « volontariat » étant pris ici au sens donné par l'AVSO (Association pour les organisations de service volontaire) d'une « activité de volontariat spécifique, à temps plein, dans le cadre d'un projet, qui est mené sur une base continue pour une période limitée de temps ». Un tel dispositif représente à la fois un retour sur investissement tant pour le milieu associatif qui renforce son expertise qu'elle peut partager, et le territoire sur lequel elle est développée, que pour le jeune lui-même qui peut développer ses compétences et en acquérir de nouvelles.

⁹⁶ KARAM P., *op. cit.*, p. 64.

⁹⁷ Engagement qui peut se dérouler aussi bien dans le champ de la culture, de l'enfance, des jeunes, des personnes âgées, la préservation du patrimoine, l'éducation, l'environnement, le sport, les loisirs... Il faut avoir entre 18 et 30 ans et résider dans un État de l'Union européenne (dont la Turquie qui participe au programme jeunesse) ou un pays partenaire (Maroc, Algérie, Tunisie, Égypte, Jordanie, Israël, Autorité palestinienne et Liban). Sont prioritaires les « jeunes ayant moins d'opportunités ».

Encourager la participation des jeunes et le soutien aux initiatives ou la participation par l'action

Les révolutions arabes comme le mouvement des Indignés et autres mobilisations de ce type qui ont récemment secoué l'Europe ont montré que les jeunes aspiraient à prendre une part active à la vie de la Cité ; cela oblige à aller au-delà du constat qui est parfois fait d'un certain désengagement tant au Nord qu'au Sud vis-à-vis de la participation politique dans ses formes classiques. Cette aspiration et ces mutations sont par ailleurs attestées par nombre d'études concernant les valeurs des jeunes Européens⁹⁸.

La participation des jeunes est aujourd'hui l'un des axes politiques privilégié par l'Union européenne dans la continuité notamment de la résolution du conseil des ministres chargés de la Jeunesse du 8 février 1999 qui invitait les États membres à « promouvoir la participation politique des jeunes, notamment en contribuant à la création de parlements représentatifs des jeunes au niveau local, régional et national ; encourager la participation des enfants à des organisations et associations gérées démocratiquement ». La participation est aussi un des principes directeurs de la Convention des Nations unies sur les droits de l'enfant. La Convention reconnaît aux enfants (définis comme étant des êtres humains de moins de 18 ans) le droit de prendre part aux décisions les touchant. Ces principes sont fortement portés dans la région MEDA par l'UNICEF pour les moins de 18 ans et repris à des degrés divers par les différents États.

Les enfants et les jeunes représentent une partie importante de la société civile. Leurs compétences peuvent être utiles à leur société. Les jeunes qui ont l'occasion d'exprimer leur savoir, leurs vues et leur créativité ont la chance d'acquérir des aptitudes pratiques essentielles, touchant par exemple à l'analyse de problèmes, la prise démocratique de décisions, la recherche de solutions viables et leur mise en application. À travers la participation, les enfants et les jeunes se voient offrir des occasions d'apprendre et de pratiquer la démocratie à toutes les étapes de leur développement.

Les actions préconisées

- Institutionnalisation de mécanismes de participation des jeunes tant au niveau local que régional ou national à travers conseils nationaux de la jeunesse, conseils locaux de jeunes, parlements de jeunes, conseils de la vie lycéenne, comités de jeunes, associations de jeunes.
- Soutien aux initiatives de jeunes comme éléments de participation par l'action.

⁹⁸ Voir par exemple REYNIÉ D., *Enquête : 2011, la jeunesse du monde*, Fondation pour l'innovation politique (Fondapol), Paris, 2011, 88 p.

Conclusion

L'empowerment est incarné à travers des figures multiples. Les jeunes de la rive nord, dans un contexte où domine peu à peu un processus de vieillissement de la population, revendiquent de trouver une place qui ne soit pas celle de l'éternelle adolescence, une place d'adulte responsable. De l'autre côté de la Méditerranée, des jeunes au sein de pays différents, à travers leur participation au Printemps arabe aux côtés des générations plus âgées, ont montré leur détermination à lutter contre les pouvoirs autoritaires ; l'empowerment est avant tout un processus d'émancipation des contraintes subies. Les jeunes de la rive sud ont manifesté leur force et leur courage pour rendre public leur désaccord vis-à-vis des pouvoirs en place, pour demander plus de liberté, plus de démocratie, mais aussi pour obtenir des emplois en relation avec leur investissement dans des études prolongées, pour fonder une famille, pour faire valoir leur droit à une véritable autonomie. Que leurs attentes s'inscrivent dans des contextes bien différents de ceux de leurs congénères de la rive nord signifie qu'il faut être attentif à ne pas imposer une vision « du Nord ». Les jeunes de la rive sud, nous ne devons pas l'oublier, ont représenté pour les Indignés de la rive nord une sorte de modèle, la sociologue Cécile Van de Velde évoque le mimétisme de ces derniers vis-à-vis des jeunes du Printemps arabe. L'enjeu est donc bien d'accompagner au mieux ces jeunes du Nord et du Sud aux itinéraires différenciés vers des situations démocratiques nouvelles, enrichies des engagements, des richesses, de l'imagination des jeunes de la rive sud qui ont à inventer leur vivre ensemble, à condition qu'ils puissent développer des compétences, des désirs, à condition qu'ils puissent avoir du pouvoir sur leur vie personnelle et collective. Aujourd'hui, c'est au cœur de la coopération entre les deux rives de la Méditerranée que peut s'inventer un nouvel horizon générationnel. L'empowerment, en ce sens, est bien au service de la construction d'un avenir non pas commun mais partagé.

Bibliographie sommaire

Pour une bibliographie très complète en français voir : FIEVET I., « Jeunes en Euro-Méditerranée. Références bibliographiques », INJEP, septembre 2011 (en ligne).

Livres

BEN NEFISSA S., *Pouvoirs et associations dans le monde arabe*, CNRS éditions, Paris, 2002.

BENSLAMA F., *Soudain la révolution ! De la Tunisie au monde arabe : la signification du soulèvement*, Denoël, Paris, 2011.

BOZZO A., LUIZARD P.-J., *Les sociétés civiles dans le monde musulman*, La Découverte, coll. « Textes à l'appui », Paris, 2011.

COURBAGE Y., TODD E., *Le rendez-vous des civilisations*, Le Seuil, coll. « La République des idées », Paris, 2007.

FARGUES Ph., *Génération arabe. L'Alchimie du monde*, Fayard, Paris, 2000.

PICAUDOU N., *L'Islam entre religion et idéologie. Essai sur la modernité musulmane*, Gallimard, coll. « NRF essais », Paris, 2010.

VAN DE VELDE C., *Devenir adulte. Sociologie comparée de la jeunesse en Europe*, Presses universitaires de France, coll. « Le lien social », Paris, 2008.

STORA B., PLENEL E., *Le 89 arabe : réflexions sur les évolutions en cours*, Stock, coll. « Un ordre d'idées », Paris, 2011.

Publications de l'INJEP

Collection « Débats Jeunes »

BREVIOLIERI M., CICHHELLI V. (dir.), *Adolescences méditerranéennes : l'espace public à petits pas*, L'Harmattan, Paris, 2007, 445 p.

Collection « Cahiers de l'action »

BIER B., FOURNIER C., *Culture, cultures : quelle(s) pédagogie(s) de l'interculturel*, 2009, n^{os} 24-25.

Collection « Les publications de l'INJEP »

COLLECTIF, *Avoir 20 ans dans 20 ans en Méditerranée*, 2000, 268 p.

Coédition SALTO-YOUTH EuroMed Resource

BRAKEL K., HARTL F., JASCHINSKI K., *Studies on youth policies in the mediterranean partner countries: Israël*, 2009, 21 p.

BRAKEL K., HARTL F., JASCHINSKI K., *Studies on youth policies in the mediterranean partner countries: palestinian occupied territories*, 2009, 23 p.

DEMICHELI F., *Studies on youth policies in the mediterranean partner countries: Syria*, 2009, 21 p.

FLORIS S., *Studies on youth policies in the mediterranean partner countries: Morocco*, 2009, 21 p.

FLORIS S., *Studies on youth policies in the mediterranean partner countries: Tunisia*, 2009, 25 p.

GÖKSEL A., *Le volontariat et le service volontaire dans le contexte euro-méditerranéen*, coll. « Studies and Research », 2011.

GÖKSEL A., *Studies on youth policies in the mediterranean partner countries: Turkey*, 2009, 29 p.

GÓRAK-SOSNOWSKA K., *Studies on youth policies in the mediterranean partner countries: Jordan*, non daté, 25 p.

RARRBO K., *Studies on youth policies in the mediterranean partner countries: Algeria*, 2009, 21 p.

RARRBO K., *Studies on youth policies in the mediterranean partner countries: Lebanon*, 2009, 17 p.

TOHAMI ABDELHAY A., *Studies on youth policies in the mediterranean partner countries: Egypt*, 2009, 21 p.

Documents d'organismes internationaux

EuroMed Youth III Programme: introducing youth policies in the mediterranean partner countries in brief, EuroMed-INJEP, Paris, 2009, 21 p.

« Investing and empowering in youth », Commission de la Communauté européenne, Bruxelles (Belgique), 27/04/2009, www.ec.europa.eu/youth/.../eu_youth_strategy.pdf

« Les jeunes : un atout sous-estimé. Vers un nouvel ordre du jour pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord », La Banque mondiale, Washington DC (États-Unis), septembre 2007.

« Youth: investing and Empowering », résolution du 27 novembre 2009 des 27 ministres de la Jeunesse de l'Union européenne, Commission de la Communauté européenne.

Autres documents

REYNIÉ D., *Enquête : 2011, la jeunesse du monde*, Fondation pour l'innovation politique (Fondapol), Paris, 2011, 88 p.

KARAM P., *Coopération euro-méditerranéenne en matière de jeunesse*, INJEP, 2011, 112 p.

L'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP)

L'INJEP, Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire, est un établissement public national placé sous la tutelle du ministre chargé de la jeunesse, qui a pour mission :

- d'observer et d'analyser les pratiques et les attentes des jeunes, ainsi que les politiques et les actions qui leur sont destinées ;
- de participer à leur évaluation ;
- de réaliser et de diffuser des études et des analyses conduites dans ces domaines aussi bien sous forme papier que numérique ou dans le cadre de conférences, séminaires, colloques ou rencontres ;
- de contribuer à la connaissance et à l'analyse des politiques en faveur de la jeunesse des autres pays, particulièrement de l'Union européenne ;
- d'exercer une veille documentaire et de constituer un centre de ressources pour les acteurs de jeunesse et d'éducation populaire ;
- de proposer, en cohérence et en complémentarité avec ces missions, des activités de formation, d'études et de conseil, ou sa participation à l'organisation de manifestations en faveur de la jeunesse.

L'INJEP fonctionne ainsi comme un centre d'expertise et un laboratoire d'idées au service des politiques de jeunesse.

L'INJEP a, en outre, été désigné comme l'agence de mise en œuvre du programme européen Jeunesse en action qui complète dans le champ de l'éducation non formelle les programmes européens de formation initiale et de formation tout au long de la vie.

L'INJEP, enfin, fait partie du groupement d'intérêt public constituant l'Agence du service civique.



Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire

Établissement public sous la tutelle du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative

95, avenue de France. 75650 - Paris Cedex 13

Standard INJEP : 01 70 98 94 00/Standard AFPEJA : 01 70 98 93 50 – www.injep.fr